

MSDS et programme de traitement des eaux

IFFCO Canada
Synthèse des produits chimiques utilisés – Traitement de l'eau

Produits chimiques	Usages	Composantes du produit chimique	CAS	Proportion (%)	Produit de décomposition	Quantité annuelle (kg/an)	Dosage	Fréquence	Débit de purge	Contaminant susceptible	Point de rejet	Norme/Suivi
Prétraitement de l'eau brute												
Polyfloc AE1115	Agent de floculation	Distillat de pétrole isoparaffénique	64742-47-8	15-40	NA	21 000	2 ppm	Basé sur eau appoint	Appoint maximal de 1200 m ³ /heure Lavage des membranes 20 m ³ /h	NA	Bassin de neutralisation, puis bassin d'égalisation Rejet final : Émissaire (tunnel de la SPIPB) dans le St-Laurent à 900 m de la rive.	
		Éthylates d'alcool C10-C16	68002-97-1	1-5								
		Alcools en C12-16 éthoxylés	68551-12-2	1-5								
		Alcools en C12-14 éthoxylés	68439-50-9	1-5								
		Bisulfite de sodium	7631-90-5	0.1-1.0								

IFFCO Canada
Synthèse des produits chimiques utilisés – Traitement de l'eau

Produits chimiques	Usages	Composantes du produit chimique	CAS	Proportion (%)	Produit de décomposition	Quantité annuelle (Kg/an)	Dosage	Fréquence	Débit de purge	Contaminant susceptible	Point de rejet	Norme/Suivi		
Chaudière auxiliaire – Option 1														
OPTISPERSE HP2100	Agent traitement interne base eau	Sodium hexametaphosphate	68915-31-1	6.0-10.0%	Orthophosphate (PO4)	5 200	0.65 ppm	Selon compteur eau/vapeur	10 m ³ /heure	Chlorure de sodium Fer	Eau d'appoint des tours de refroidissement, donc vers bassin de neutralisation, puis bassin d'égalisation			
		Hydroxyde de sodium	1310-73-2	2.0-5.0%	Oxydes de sodium								Fer	
OPTISPERSE HP3100	Agent traitement interne base eau	Sodium hexametaphosphate	68915-31-1	6.0-10.0%	Orthophosphate (PO4)	2 500	0.31 ppm	Selon compteur eau/vapeur	10 m ³ /heure	Chlorure de sodium Fer	Eau d'appoint des tours de refroidissement, donc vers bassin de neutralisation, puis bassin d'égalisation			
		Hydroxyde de sodium	1310-73-2	2.0-5.0%	Oxydes of sodium								Fer	
Corrol OS5607	Réducteur d'oxygène dissous/passivateur de métal à base d'eau.	Dihydrzide carbonique	497-18-7	6.0-10.0%	Ammoniac, dioxyde de carbone, azote et oxydes s azote	5 600	0.70 ppm	Selon compteur eau/vapeur	10 m ³ /heure	NA	Rejet final : Émissaire (tunnel de la SPIPB)			
Steamate NA8580	Agent de traitement interne des chaudières a base d'eau	Cyclohexylamine	108-91-8	6.0-10.0%	Ammoniac, cyclohexane	16 000	2 ppm	Selon compteur eau/vapeur	10 m ³ /heure	Aniline	NA	Rejet final : Émissaire (tunnel de la SPIPB)		
		Diméthylaminopropylamine	109-55-7	6.0-10.0%	Diméthylamine, isopropylamine, ammoniac									Diméthylamine
		Monocéthanolamine	141-43-5	40.0-50.0%	Ammoniac, éthanol									Ammonia

IFFCO Canada

Synthèse des produits chimiques utilisés – Traitement de l'eau

Produits chimiques	Usage	Composantes du produit chimique	CAS	Proportion (%)	Produit de décomposition/	Quantité annuelle (Kg/an)	Dosage	Fréquence	Débit de purge/	Contaminant susceptible	Point de rejet	Norme/Suivi
Chaudière auxiliaire – Option 2												
OPTISPERS E HTP73306		Acide phosphonique Homopolymère sel de sodium	118632-18-1	2.0-5.0%	Orthophosphate & fragments d'homopolymères faible MW	10 400	1.3 ppm	Basé sur compteur d'eau/vapeur	10 m ³ /heure	Acide monomer – isopropenylphosphoninc	Eau d'appoint des tours de refroidissement, donc vers bassin de neutralisation, puis bassin d'égalisation	
		Acide phosphonique Homopolymère sel de sodium	118632-18-1	2.0-5.0%	Orthophosphate & fragments d'homopolymères faible MW	10 400	1.3 ppm	Basé sur compteur d'eau/vapeur	10 m ³ /heure	Acide Monomer – isopropenylphosphoninc		
STEAMATE PAS6020		Hydroxide de sodium	1310-73-2	2.0-5.0%	Oxides of sodium					Aniline	Rejet final : Émissaire (tunnel de la SPIPB)	
		Cyclohexylamine	108-91-	21.0-30.0%	Ammoniac, cyclohexane					Hydroxylamine		
		Diéthylhydroxylamine	3710-84-7	2.0-5.0%	Ammoniac, azote, diéthylamine	23 900	3 ppm	Basé sur compteur d'eau/vapeur	10 m ³ /heure	Diméthylamine		
		Diméthylaminopropylamine	109-55-7	2.0-5.0%	Diméthylamine, isopropylamine, ammoniac					Ammoniac		
		Monoéthanolamine	141-43-5	6.0-10.0%	Ammoniac, éthanol							

IFFCO Canada												
Synthèse des produits chimiques utilisés – Traitement de l'eau												
Produits chimiques	Usages	Composantes du produit chimique	CAS	Proportion (%)	Produit de décomposition	Quantité annuelle (Kg/an)	Dosage	Fréquence	Débit de purge	Contaminant susceptible	Point de rejet	Norme/Suivi
Unité de déminéralisation par membranes et osmose inverse												
HYPERPERSE MDC150	Antitartre pour osmose	Diéthylentriamine pentaméthylène acidephosphonique, sel de sodium	22042-96-2	16.0-20.0%	Alkyl amines, Ammoniac, Orthophosphate, Oxydes de sodium	8 400	3 pm	Selon appoint eau	Appoint 320 m ³ /heure	Amines d'alkyle	Bassin de neutralisation, puis bassin d'égalisation	
			79-14-1	16.0-20.0%	Acide acétique, Acide formica, dioxyde de carbone							
KLEEN MCT103	Nettoyeur pour membranes osmose inverse	N-hydroxyéthyléthylenediamine acide triacétique sel trisodium	139-89-9	16.0-20.0%	Alkyl amines, Ammoniac, Acide acétique	360 Litres/an	Lors de nettoyage de membranes	Lors de nettoyage de membranes (4 / an)	Lors de nettoyage de membranes	Sodium glycolate; Acide nitrotriacétique, Sel trisodique	Rejet final : Émissaire (tunnel de la SPPB)	
			7558-80-7	11.0-15.0%	Oxydes de phosphore							
KLEEN MCT511	Nettoyeur pour membranes osmose inverse	Benzène, 1,1'-oxybis-tétrapropyle Dérivés de Ne, Sels de sodium sulfonés	119345-04-9	1.0-1.5%	Aniline, N-propanol, sulfate						Rejet final : Émissaire (tunnel de la SPPB)	
			111-42-2	2.0-5.0%	Ammoniac, éthanol	360 Litres/an	Lors de nettoyage de membranes	Lors de nettoyage de membranes (4 /an)	Lors de nettoyage de membranes	Sodium glycolate; Acide nitrotriacétique, sel trisodique, sodium; formaldéhyde		
			64-02-8	21.0-30.0%	Acide acétique, éthylène diamine, ammoniac							
			141-43-5	6.0-10.0%	Ammoniac, éthanol							
			2002-24-6	2.0-5.0%	Ammoniac, éthanol, chlore							
		Triéthanolamine	102-71-6	21.0-30.0%	Ammoniac, éthanol							

IFFCO Canada
Synthèse des produits chimiques utilisés – Traitement de l'eau

Produits chimiques	Usages	Composantes du produit chimique	CAS	Proportion (%)	Produit de décomposition	Quantité annuelle (Kg/an)	Dosage	Fréquence	Débit de purge	Contaminant susceptible	Point de rejet	Norme/Suivi
Tour de refroidissement												
Gengard GN8020	Inhibiteur de corrosion	Polymère d'acide carboxylique	Secret commercial #7973	10-30	NA	74 500	50 ppm	Dosage selon la purge	170 m ³ /heure	NA		
Flogard MS6206	Inhibiteur de corrosion	Pyrophosphate de tétrapotassium	7320-34-5	7-13	Phosphore total	22 338	15 ppm	Dosage selon la purge	170 m ³ /heure	Phosphore total		
Spectrus BD1500	Biodispersant	NA	NA	NA	NA	14 900	10 ppm	Dosage selon la purge	170 m ³ /heure	NA		
Spectrus DT1404	Neutrisant	Bisulfite de sodium Sulfite de sodium	7631-90-5 7757-83-7	30-60 0,1-1	NA	7 500	5 ppm	Dosage selon l'ORP de la purge (halogènes)	170 m ³ /heure	Acide chlorhydrique	Bassin de neutralisation, puis bassin d'égalisation	
Spectrus OX1201	Agent de contrôle bactérien à base d'eau	Bromure de sodium	7647-15-6	30-60	NA	57 650	39 ppm	Dosage selon lectures ORP de la tour	170 m ³ /heure	NA	Rejet final : Émissaire (tunnel de la SPIPB)	
Foamtrol AF1660	Anti-mousse	Distillats moyens (pétrole) Distillation directe 60-100 IARC=3	64741-44-2	60-100	NA	NA	Sur demande seulement (si apparition de mousse)	Dosage quand mousse perçue	NA	NA		
Hypochlorite de sodium (12%)	Contrôle biologique	Hydroxyde de sodium Hypochlorite de sodium	1310-73-2 7681-52-9	0,2-2 9-16	NA	469 000	312	Dosage selon lectures ORP	170 m ³ /heure	NA		



Fiche Signalétique

Date d'entrée en vigueur: 30-JUN-2010
Supplanter; 10-DEC-2007

CORTROL OS5607

1 Identification

Identification de la substance ou de la préparation
CORTROL OS5607

Utilisation du produit
Réducteur d'oxygène dissous/passivateur de métal à base d'eau.

Identification de la société/entreprise
GE Water & Process Technologies Canada
3239 Dundas Street West
Oakville, Ontario, L6M 4B2
T 905-465-3030

Numéro de téléphone d'appel d'urgence
(800) 877-1940

Préparé près Product Stewardship Group: T 215-355-3300 Préparé on: 30-JUN-2010

2 Identification du ou des dangers

DONNÉES EN CAS D'URGENCE

Peut causer une faible irritation de la peau. Peut causer faible irritation des yeux. Le produit vaporisé peut irriter les voies respiratoires supérieures.

Odeur: Légère; Apparence: Incolore à jaune pâle, Liquide

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Modes appropriés d'extinction:
agents chimiques secs, bioxyde de carbone, mousse ou eau

IDENTIFICATION DES DANGERS

EFFETS CUTANÉS AIGUS:

Voie principale d'exposition; Peut causer une faible irritation de la peau.

EFFETS OCULAIRES AIGUS:

Peut causer faible irritation des yeux.

EFFETS RESPIRATOIRES AIGUS:

Le produit vaporisé peut irriter les voies respiratoires

supérieures.

EFFETS DE L'INGESTION:

Peut causer une irritation gastro-intestinale.

ORGANES CIBLE:

Aucune preuve d'effets chroniques latents.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES:

Information inconnue.

SYMPTÔMES D'EXPOSITION:

Peut causer rougeur ou démangeaison de la peau.

3 Composition/information sur les composants

Les renseignements exigés par SIMDUT pour les ingrédients composant ce produit sont donnés ci-dessous. Consulter les autres sections de cette fiche pour l'évaluation des risques associés à ce produit.

COMPOSANTS/RISQUES:

Cas#	Nom Chimique	Pourcentage (p/p%)
497-18-7	DIHYDRAZIDE CARBONIQUE Risque d'hydrolyse exothermique en hydrazine à haute température; hydrolyse exothermique en hydrazine au contact d'acides minéraux, de comburants ou de métaux pauvres; irritant (peau et yeux) DL50 ORALE-RAT: 2,000 MG/KG DL50 CUTANÉE-LAPIN: >2,000 MG/KG CL50 INHALATION: PAS DE DONNÉES	5-10

Eviter le contact avec les métaux de grade inférieur (LCS, Al, Cu), alcalis et oxydants pour éviter la dégradation accélérée des ingrédients actifs.

Ne pas mélanger avec autres produits chimiques. Alimenter séparément.

4 Premiers soins

CONTACT AVEC LA PEAU:

Se laver soigneusement au savon et à l'eau. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou persiste.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Enlever les lentilles de contact. Tenir les paupières ouvertes. Rincer les yeux sans délai avec beaucoup d'eau à faible pression pendant au moins 15 min. Obtenir soins médicaux si l'irritation persiste.

INHALATION:

Si une irritation du nez, de la gorge ou des poumons se développe - amener la victime à l'air frais et obtenir des soins médicaux.

INGESTION:

Ne rien donner par voie orale à une victime inconsciente ou en convulsions. Ne pas faire vomir. Appeler un médecin immédiatement.

Diluer le contenu de l'estomac avec 2-8 onces liquides (60 à 240 ml) d'eau ou de lait.

NOTES À L'INTENTION DES MÉDECINS:

Aucune instruction spéciale

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE:

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet).

MODE D'EXTINCTION:

agents chimiques secs, bioxyde de carbone, mousse ou eau

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:

oxydes de carbone et d'azote

POINT D'ÉCLAIR:

> 200F > 93C P-M(VC)

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

PROTECTION ET CONTRÔLE DES DÉVERSEMENTS:

Ventiler. Utiliser l'équipement de protection recommandé. Contenir et absorber à l'aide d'un matériau absorbant. Placer dans un contenant pour les déchets. Rincer avec de l'eau. La zone mouillée peut être glissante. Répandre sable/ gravier.

MODE D'ÉLIMINATION:

Les caractéristiques d'élimination du produit absorbé ou du sol contaminé doivent être déterminées d'après les réglementations provinciales. L'eau contaminée par ce produit peut être envoyée à une installation de traitement des égouts sanitaires, en conformité avec les ententes locales, à une usine de traitement approuvée ou éliminée d'après les réglementations provinciales.

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé.

7 Manutention et stockage

MANIPULATION:

NO FRENCH TRANSLATION

ENTREPOSAGE:

Garder les contenants fermés si non utilisable. Entreposer de façon à réduire le risque de contamination. Entreposer dans des conteneurs aérés. Protéger du gel. Durée de conservation: 180 jours.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

LIMITES D'EXPOSITION

Consulter les autorités locales pour des renseignements sur les limites provinciales appropriées.

NOM CHIMIQUE

DIHYDRAZIDE CARBONIQUE

PEL (OSHA): NON DÛTERMINÛE

TLV (ACGIH): NON DÛTERMINÛE

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:

ventilation suffisante

PROTECTION RESPIRATOIRE:

Si un appareil respiratoire purificateur d'air est approprié,
utiliser un appareil avec cartouches pour ammoniac/méthylamine.

PROTECTION DE LA PEAU:

gants en caoutchouc, de viton ou de néoprène -- Laver après
l'emploi. Remplacer selon le besoin.

PROTECTION DES YEUX:

lunettes à l'épreuve des éclaboussures

9 Propriétés physiques et chimiques

Poids spécifique(21C)	1.021	Pression de vapeur(mmHG)	~ 18.0
Pt de congélation(F)	32	Densité de vapeur(air=1)	< 1.00
Pt de congélation(C)	0		
Viscosité(cps 70F,21C)	9	% Solubilité (eau)	100.0

Odeur		Légère
Apparence		Incolore à jaune pâle
État physique		Liquide
Point d'éclair	P-M(VC)	> 200F > 93C
pH Tel quel (approx.)		8.0
Taux d'évap.(Éther=1)		< 1.00
Pourcent COV:		0.0

SO = sans objet ND = non déterminé

10 Stabilité et réactivité

STABILITÉ CHIMIQUE:

Stable dans les conditions normales d'entreposage.

Possibilité de réactions dangereuses:

Le contact avec les composés réactifs de l'eau peut causer
l'incendie ou l'explosion.

INCOMPATIBILITÉS:

Peut réagir avec les oxydants forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION:

oxydes de carbone et d'azote

11 Données toxicologiques

DL50 orale RAT:	>2,000 mg/kg
NOTE - Valeur obtenur pour un produit similaire.	
DL50 cutanée LAPIN:	>2,000 mg/kg
NOTE - Valeur obtenur pour un produit similaire.	
Cote irritation peau LAPIN:	0.23
NOTE - Valeur obtenur pour un produit similaire.	
Cote irritation yeux LAPIN:	0.33
NOTE - Valeur obtenur pour un produit similaire.	

12 Données écologiques

TOXICITÉ AQUATIQUE

Daphnia magna 48 Heures Essai biologique statique avec
renouvellement

CL50: 850; Dose sans effet: 190 mg/L
Tête-de-boule 96 Heures Essai biologique statique avec renouvellement
CL50: 260; 5% mortalité 96 mg/L
Ceriodaphnia 48 Heures Essai biologique statique avec renouvellement
CL50: 160; 10% mortalité 96 mg/L

BIODÉGRADATION
Pas de données.

13 Données sur l'élimination

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé. Veuillez noter qu'il peut y avoir des exigences locales ou provinciales supplémentaires concernant l'élimination de produits. Consulter les règlements provinciaux et locaux pour des renseignements sur le mode d'élimination approprié pour ce produit.

14 Informations relatives au transport

Transport des matières dangereuses:
Not Regulated

DOT EMERGENCY RESPONSE GUIDE #: ERG

15 Informations sur la réglementation

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le RPC et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.

LCPE:

Tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences définies par la LCPE.

CLASSIFICATION SIMDUT:

D2B

16 Autres informations

HMIS vII

TRADUCTION DES CODES

Santé	1	Danger faible
Feu	1	Danger faible
Réactivité	0	Danger minime
Spécial	AUCUN	Pas de danger spécial
(1) Equipement de protection B		Lunettes protectrices, Gants

(1) Consulter la section 8 de la fiche signalétique pour des renseignements supplémentaires sur l'équipement de protection recommandé

LISTE DES CHANGEMENTS

DATE

	D'ENTRÉE EN VIGUEUR	RÉVISIONS AUX SECTIONS:	REPLACE
	-----	-----	-----
Justification:	05-JAN-2000		* NOUVEAU *
	09-DEC-2002		05-JAN-2000
	05-MAY-2003	2, 7	09-DEC-2002
	07-APR-2006	16	05-MAY-2003
	10-DEC-2007	4, 5, 7, 8, 10	07-APR-2006
	30-JUN-2010	10	10-DEC-2007



Fiche Signalétique

Date d'entrée en vigueur: 02-SEP-2011
Supplanter; 30-SEP-2008

FLOGARD MS6206

1 Identification

Identification de la substance ou de la préparation
FLOGARD MS6206

Utilisation du produit
Inhibiteur de corrosion À base d'eau.

Identification de la société/entreprise
GE Water & Process Technologies Canada
3239 Dundas Street West
Oakville, Ontario, L6M 4B2
T 905-465-3030

Numéro de téléphone d'appel d'urgence
(800) 877-1940

Préparé près Product Stewardship Group: T 215-355-3300 Préparé on: 02-SEP-2011

2 Identification du ou des dangers

DONNÉES EN CAS D'URGENCE

Peut causer une faible irritation de la peau. Peut causer irritation modérée des yeux. Le produit vaporisé peut irriter les voies respiratoires supérieures.

Odeur: Aucune; Apparence: Incolore, Liquide

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Modes appropriés d'extinction:
agents chimiques secs, bioxyde de carbone, mousse ou eau

IDENTIFICATION DES DANGERS

EFFETS CUTANÉS AIGUS:

Voie principale d'exposition; Peut causer une faible irritation de la peau.

EFFETS OCULAIRES AIGUS:

Peut causer irritation modérée des yeux.

EFFETS RESPIRATOIRES AIGUS:

Le produit vaporisé peut irriter les voies respiratoires

supérieures.

EFFETS DE L'INGESTION:

Peut causer une faible irritation gastro-intestinale.

ORGANES CIBLE:

Aucune preuve d'effets chroniques latents.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES:

Information inconnue.

SYMPTÔMES D'EXPOSITION:

L'inhalation des poussières et/ou vapeurs peut irriter yeux, nez, gorge et voies respiratoires.

3 Composition/information sur les composants

Les renseignements exigés par SIMDUT pour les ingrédients composant ce produit sont donnés ci-dessous. Consulter les autres sections de cette fiche pour l'évaluation des risques associés à ce produit.

COMPOSANTS/RISQUES:

Cas#	Nom Chimique	Pourcentage (p/p%)
7320-34-5	PYROPHOSPHATE DE TÉTRAPOTASSIUM Corrosif à l'aluminium; Irritant grave des yeux; irritant pour la peau NO FRENCH TRANSLATION DL50 CUTANÉE-LAPIN: 4640 MG/KG CL50 INHAL.: PAS DE DONNÉES	7-13

Ce produit contient 5-10% de pyrophosphate de tétrapotassium (TPPP), CAS# 7320-34-5. Le TPPP est considéré un composant dangereux selon les critères du SIMDUT. Le TPPP est corrosif pour l'aluminium.

4 Premiers soins

CONTACT AVEC LA PEAU:

Se laver soigneusement au savon et à l'eau. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou persiste.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Enlever les lentilles de contact. Tenir les paupières ouvertes. Rincer les yeux sans délai avec beaucoup d'eau à faible pression pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux sans délai.

INHALATION:

Si une irritation du nez, de la gorge ou des poumons se développe - amener la victime à l'air frais et obtenir des soins médicaux.

INGESTION:

Ne rien donner par voie orale à une victime inconsciente ou en convulsions. Ne pas faire vomir. Appeler un médecin immédiatement. Diluer le contenu de l'estomac avec 2-8 onces liquides (60 à 240 ml) d'eau ou de lait.

NOTES À L'INTENTION DES MÉDECINS:

Aucune instruction spéciale

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE:

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet).

MODE D'EXTINCTION:

agents chimiques secs, bioxyde de carbone, mousse ou eau

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:

oxydes de phosphore

POINT D'ÉCLAIR:

> 200F > 93C P-M(VC)

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

PROTECTION ET CONTRÔLE DES DÉVERSEMENTS:

Ventiler. Utiliser l'équipement de protection recommandé. Contenir et absorber à l'aide d'un matériau absorbant. Placer dans un contenant pour les déchets. Rincer avec de l'eau. La zone mouillée peut être glissante. Répandre sable/ gravier.

MODE D'ÉLIMINATION:

Les caractéristiques d'élimination du produit absorbé ou du sol contaminé doivent être déterminées d'après les réglementations provinciales. L'eau contaminée par ce produit peut être envoyée à une installation de traitement des égouts sanitaires, en conformité avec les ententes locales, à une usine de traitement approuvée ou éliminée d'après les réglementations provinciales.

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé.

7 Manutention et stockage

MANIPULATION:

Manipulation normale pour un produit chimique.

ENTREPOSAGE:

Garder les contenants fermés si non utilisable. Entreposage raisonnable et sécuritaire pour un produit chimique.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

LIMITES D'EXPOSITION

Consulter les autorités locales pour des renseignements sur les limites provinciales appropriées.

NOM CHIMIQUE

PYROPHOSPHATE DE TÉTRAPOTASSIUM

PEL (OSHA): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR LES USA OSHA.

TLV (ACGIH): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR L'ACGIH.

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:

ventilation suffisante

PROTECTION RESPIRATOIRE:

Si un appareil respiratoire purificateur d'air est approprié, utiliser les respirateurs particuliers suivants: N95, N99, N100, R95, R99, R100, P95, P99 ou P100.

PROTECTION DE LA PEAU:

gants en caoutchouc, de butyle, de viton ou de néoprène -- Laver après l'emploi. Remplacer selon le besoin.

PROTECTION DES YEUX:

lunettes à l'épreuve des éclaboussures

9 Propriétés physiques et chimiques

Poids spécifique(21C)	1.528	Pression de vapeur(mmHG)	~ 18.0
Pt de congélation(F)	< < 0	Densité de vapeur(air=1)	< 1.00
Pt de congélation(C)	< -18		
Viscosité(cps 70F,21C)	30	% Solubilité (eau)	100.0
Odeur		Aucune	
Apparence		Incolore	
État physique		Liquide	
Point d'éclair	P-M(VC)	> 200F > 93C	
pH Tel quel (approx.)		8.8	
Taux d'évap.(Éther=1)		< 1.00	
Pourcent COV:		0.0	

SO = sans objet ND = non déterminé

10 Stabilité et réactivité

STABILITÉ CHIMIQUE:

Stable dans les conditions normales d'entreposage.

POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES:

Le contact avec les composés réactifs de l'eau peut causer l'incendie ou l'explosion.

INCOMPATIBILITÉS:

Peut réagir avec les oxydes forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION:

oxydes de phosphore

11 Données toxicologiques

DL50 orale RAT:	>2,000 mg/kg
NOTE - Valeur estimée	
DL50 cutanée LAPIN:	>2,000 mg/kg
NOTE - Valeur estimée	

12 Données écologiques

TOXICITÉ AQUATIQUE

Myside 48 Heures Essai biologique statique avec renouvellement

CL50: 724; Dose sans effet: 155 mg/L

Tête-de-boule 96 Heures Essai biologique statique avec renouvellement

CL50: 1740; Dose sans effet: 1000 mg/L

Daphnia magna 48 Heures Essai biologique statique avec renouvellement

CL50: 1275; Dose sans effet: 500 mg/L

Truite arc-en-ciel 96 Heures Toxicité aquatique calculée (Estimation)

CL50 plus grande que: 1000 mg/L

BIODÉGRADATION

Ce produit ne contient que des substances inorganiques qui, typiquement, ne sont pas dégradées biologiquement. Il peut être assimilé par les microbes dans le système de traitement des déchets ou dans l'environnement.

13 Données sur l'élimination

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé. Veuillez noter qu'il peut y avoir des exigences locales ou provinciales supplémentaires concernant l'élimination de produits. Consulter les règlements provinciaux et locaux pour des renseignements sur le mode d'élimination approprié pour ce produit.

14 Informations relatives au transport

Transport des matières dangereuses:

LIQUIDE CORROSIF N.S.A. (PYROPHOSPHATE DE TÉTRAPOTASSIUM)
CLASSE 8., UN1760.PG III
DOT EMERGENCY RESPONSE GUIDE #: 154

15 Informations sur la réglementation

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le RPC et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.

LCPE:

Tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences définies par la LCPE.

CLASSIFICATION SIMDUT:

D2B E

ADMINISTRATION DES ALIMENTS ET DROGUES:

(US FOOD AND DRUG ADMINISTRATION)

21 CFR 176.170 (composants du papier et du cartonage en contact avec la nourriture de nature aqueuse ou grasse)

16 Autres informations

HMIS vII

TRADUCTION DES CODES

Santé	1	Danger faible
Feu	1	Danger faible
Réactivité	0	Danger minime
Spécial	AUCUN	Pas de danger spécial
(1) Equipement de protection B		Lunettes protectrices, Gants

(1) Consulter la section 8 de la fiche signalétique pour des renseignements supplémentaires sur l'équipement de protection recommandé

LISTE DES CHANGEMENTS

	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	RÉVISIONS AUX SECTIONS:	REPLACE
	-----	-----	-----
Justification:	07-MAY-1997		* NOUVEAU *
	05-NOV-1997	2, 3, 8, 16	07-MAY-1997
	10-DEC-1997	12	05-NOV-1997
	02-MAR-1998	12	10-DEC-1997
	31-JAN-2001	12	02-MAR-1998
	21-NOV-2001	15	31-JAN-2001
	04-JAN-2002	2, 3, 4, 8, 16	21-NOV-2001
	13-JUN-2002	2	04-JAN-2002
	10-JUL-2002	12	13-JUN-2002
	19-NOV-2003	3, 16	10-JUL-2002
	03-NOV-2006	16	19-NOV-2003
	30-SEP-2008	3, 4, 5, 8, 10, 15	03-NOV-2006
	02-SEP-2011	10, 16	30-SEP-2008



Fiche Signalétique

Date d'entrée en vigueur: 05-MAY-2011
Supplanter; 23-APR-2008

FOAMTROL AF1660

1 Identification

Identification de la substance ou de la préparation
FOAMTROL AF1660

Utilisation du produit
Agent antimousse

Identification de la société/entreprise
GE Water & Process Technologies Canada
3239 Dundas Street West
Oakville, Ontario, L6M 4B2
T 905-465-3030

Numéro de téléphone d'appel d'urgence
(800) 877-1940

Préparé près Product Stewardship Group: T 215-355-3300 Préparé on: 05-MAY-2011

2 Identification du ou des dangers

DONNÉES EN CAS D'URGENCE

Peut causer une faible irritation de la peau. Peut causer une dermatite. Peut causer irritation modérée des yeux. Peuvent irriter les voies respiratoires supérieures. Une exposition peut causer étourdissements, maux de tête, dépression de CNS et la pneumonite de produit chimique.

Odeur: Hydrocarbure; Apparence: Ambre pâle, Liquide

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Modes appropriés d'extinction:
poudre chimique/CO2/mousse ou eau--glissant: répandre sable ou gravier.

IDENTIFICATION DES DANGERS

EFFETS CUTANÉS AIGUS:

Voie principale d'exposition; Peut causer une faible irritation de la peau. Peut causer une dermatite.

EFFETS OCULAIRES AIGUS:

Peut causer irritation modérée des yeux.

EFFETS RESPIRATOIRES AIGUS:

Peuvent irriter les voies respiratoires supérieures. Une exposition peut causer étourdissements, maux de tête, dépression de CNS et la pneumonite de produit chimique.

EFFETS DE L'INGESTION:

Peut causer une faible irritation gastro-intestinale. De petites quantités aspirées pendant l'ingestion ou le vomissement peuvent causer des lésions pulmonaires pouvant entraîner la mort.

ORGANES CIBLE:

L'exposition prolongée ou répétée peut causer une dermatite par dégraissage; production de tumeurs sur la peau de souris enduites du produit durant toute leur vie.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES:

Information inconnue.

SYMPTÔMES D'EXPOSITION:

Une exposition prolongée peut faire sécher et fendiller la peau.

3 Composition/information sur les composants

Les renseignements exigés par SIMDUT pour les ingrédients composant ce produit sont donnés ci-dessous. Consulter les autres sections de cette fiche pour l'évaluation des risques associés à ce produit.

COMPOSANTS/RISQUES:

Cas#	Nom Chimique	Pourcentage (p/p%)
64741-44-2	DISTILLATS MOYENS (PÉTROLE) DISTILLATION DIRECTE IARC=3 (cancérogénicité: non classifiable); potentiel de toxicité pour les poumons; il a été démontré que des huiles de pétrole similaires causent des tumeurs de la peau chez les animaux de laboratoire DL50 ORALE-RAT: >5000MG/KG DL50 CUTANÉE-LAPIN: >3,160MG/KG. CL50 INHAL.: PAS DE DONNÉES	60-100

4 Premiers soins

CONTACT AVEC LA PEAU:

Se laver soigneusement au savon et à l'eau. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou persiste.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Enlever les lentilles de contact. Tenir les paupières ouvertes. Rincer les yeux sans délai avec beaucoup d'eau à faible pression pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux sans délai.

INHALATION:

Amener la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux sans délai.

INGESTION:

Ne rien donner par voie orale à une victime inconsciente ou en convulsions. Ne pas faire vomir. Appeler un médecin immédiatement. Diluer le contenu de l'estomac avec 2-8 onces liquides (60 à 240 ml) d'eau ou de lait.

NOTES À L'INTENTION DES MÉDECINS:

Ce produit contient un solvant à base d'hydrocarbures. L'aspiration du produit dans les poumons peut provoquer une pneumonie chimique et peut être fatale.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE:

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet).

MODE D'EXTINCTION:

poudre chimique/CO2/mousse ou eau--glissant: répandre sable ou gravier.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:

oxydes de carbone

POINT D'ÉCLAIR:

> 200F > 93C SETA(VC)

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

PROTECTION ET CONTRÔLE DES DÉVERSEMENTS:

Ventiler. Utiliser l'équipement de protection recommandé. Contenir et absorber à l'aide d'un matériau absorbant. Placer dans un contenant pour les déchets. Rincer avec de l'eau. La zone mouillée peut être glissante. Répandre sable/ gravier.

MODE D'ÉLIMINATION:

Les caractéristiques d'élimination du produit absorbé ou du sol contaminé doivent être déterminées d'après les réglementations provinciales. L'eau contaminée par ce produit peut être envoyée à une installation de traitement des égoûts sanitaires, en conformité avec les ententes locales, à une usine de traitement approuvée ou éliminée d'après les réglementations provinciales.

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé.

7 Manutention et stockage

MANIPULATION:

Manipulation normale pour un produit chimique.

ENTREPOSAGE:

Garder les contenants fermés si non utilisable. Pour empêcher la cristallisation, entreposer entre 90F et 110F (32C et 43C). Si l'entreposage se fait à moins de 90F (32C), réchauffer et mélanger avant l'emploi. Entreposer à l'abri des oxydants.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

LIMITES D'EXPOSITION

Consulter les autorités locales pour des renseignements sur les limites provinciales appropriées.

NOM CHIMIQUE

DISTILLATS MOYENS (PÉTROLE) DISTILLATION DIRECTE

PEL (OSHA): 5 MG/M3 (Brume d'huile minérale)

TLV (ACGIH): TWA = 5 MG/M3; STEL = 10 MG/M3 (Brume d'huile minérale)

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:

Ventilation suffisante pour maintenir les impuretés de l'air au-dessous des limites permises.

PROTECTION RESPIRATOIRE:

Si un appareil respiratoire purificateur d'air est approprié, utiliser cartouches pour vapeurs organiques et les respirateurs particuliers suivants: R95, R99, R100, P95, P99 ou P100.

PROTECTION DE LA PEAU:

gants de néoprène-- Laver après l'emploi. Remplacer selon le besoin.

PROTECTION DES YEUX:

lunettes à l'épreuve des éclaboussures

9 Propriétés physiques et chimiques

Poids spécifique(21C)	0.862	Pression de vapeur(mmHG)	< 1.0
Pt de congélation(F)	ND	Densité de vapeur(air=1)	> 1.00
Pt de congélation(C)	ND		
Viscosité(cps 70F,21C)	25	% Solubilité (eau)	0.0

Odeur		Hydrocarbure	
Apparence		Ambre pâle	
État physique		Liquide	
Point d'éclair	SETA(VC)	> 200F	> 93C
pH Émulsion à 5% (approx.)		6.6	
Taux d'évap.(Éther=1)		< 1.00	
Pourcent COV:		40.7	

SO = sans objet ND = non déterminé

10 Stabilité et réactivité

STABILITÉ CHIMIQUE:

Stable dans les conditions normales d'entreposage.

POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES:

Le contact avec des oxydants peut causer l'incendie.

INCOMPATIBILITÉS:

Peut réagir avec les oxydants forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION:

oxydes de carbone

11 Données toxicologiques

DL50 orale RAT:	>5,000 mg/kg
NOTE - Valeur estimée	
DL50 cutanée LAPIN:	>3,000 mg/kg
NOTE - Valeur estimée	

12 Données écologiques

TOXICITÉ AQUATIQUE

Daphnia magna 48 Heures Essai biologique statique avec renouvellement

CL50: 175; Dose sans effet: 15.6 mg/L

Tête-de-boule 96 Heures Essai biologique statique ponctuel

CL50: 205; 30% mortalité 78 mg/L

BIODÉGRADATION

COT (mg/g): 502

DBO-28 (mg/g): 269

DBO-5 (mg/g): 157

DCO (mg/g): 1450

13 Données sur l'élimination

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé. Veuillez noter qu'il peut y avoir des exigences locales ou provinciales supplémentaires concernant l'élimination de produits. Consulter les règlements provinciaux et locaux pour des renseignements sur le mode d'élimination approprié pour ce produit.

14 Informations relatives au transport

Transport des matières dangereuses:

Not Regulated

DOT EMERGENCY RESPONSE GUIDE #: ERG

15 Informations sur la réglementation

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le RPC et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.

LCPE:

Tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences définies par la LCPE.

CLASSIFICATION SIMDUT:

D2A

16 Autres informations

HMIS VII**TRADUCTION DES CODES**

Santé	1	Danger faible
Feu	1	Danger faible
Réactivité	0	Danger minime
Spécial	AUCUN	Pas de danger spécial
(1) Equipement de protection B		Lunettes protectrices, Gants

(1) Consulter la section 8 de la fiche signalétique pour des renseignements supplémentaires sur l'équipement de protection recommandé

LISTE DES CHANGEMENTS

	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	RÉVISIONS AUX SECTIONS:	REPLACE
	-----	-----	-----
Justification:	12-MAY-1997		* NOUVEAU *
	13-APR-2000		12-MAY-1997
	20-SEP-2000	2, 15	13-APR-2000
	06-OCT-2000	4, 14	20-SEP-2000
	02-APR-2003		06-OCT-2000
	03-MAR-2006	16	02-APR-2003
	23-APR-2008	4, 8	03-MAR-2006
	05-MAY-2011	2, 5, 8, 10	23-APR-2008



Fiche Signalétique

Date d'entrée en vigueur: 27-MAY-2011
Supplanter; 02-MAY-2011

GENGARD GN8020

1 Identification

Identification de la substance ou de la préparation
GENGARD GN8020

Utilisation du produit
Inhibiteur de corrosion

Identification de la société/entreprise
GE Water & Process Technologies Canada
3239 Dundas Street West
Oakville, Ontario, L6M 4B2
T 905-465-3030

Numéro de téléphone d'appel d'urgence
(800) 877-1940

Préparé près Product Stewardship Group: T 215-355-3300 Préparé on: 27-MAY-2011

2 Identification du ou des dangers

DONNÉES EN CAS D'URGENCE

Peut causer une irritation modérée de la peau. Peut causer irritation modérée des yeux. Les brouillards/aérosols irritent les voies respiratoires supérieures.

Odeur: Légère.agréable; Apparence: Ambre à brun, Liquide

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Modes appropriés d'extinction:
agents chimiques secs, bioxyde de carbone, mousse ou eau

IDENTIFICATION DES DANGERS

EFFETS CUTANÉS AIGUS:

Voie principale d'exposition; Peut causer une irritation modérée de la peau.

EFFETS OCULAIRES AIGUS:

Peut causer irritation modérée des yeux.

EFFETS RESPIRATOIRES AIGUS:

Les brouillards/aérosols irritent les voies respiratoires

supérieures.

EFFETS DE L'INGESTION:

Peut causer une irritation gastro-intestinale avec possibilité de nausée, vomissement, maux de tête, étourdissement, inconscience et lésions aux reins et au foie.

ORGANES CIBLE:

Aucune preuve d'effets chroniques latents.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES:

Information inconnue.

SYMPTÔMES D'EXPOSITION:

L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires; le contact avec la peau peut causer démangeaison et/ou rougeur.

3 Composition/information sur les composants

Les renseignements exigés par SIMDUT pour les ingrédients composant ce produit sont donnés ci-dessous. Consulter les autres sections de cette fiche pour l'évaluation des risques associés à ce produit.

COMPOSANTS/RISQUES:

Cas#	Nom Chimique	Pourcentage (p/p%)
*	(E069) POLYMÈRE D'ACIDE CARBOXYLIQUE; Irritant (yeux) DL50 ORALE: PAS DE DONNÉES DL50 CUTANÉE: PAS DE DONNÉES CL50 INHAL.: PAS DE DONNÉES	*

*Numéro d'enregistrement (CCRRMD) # : 7973
Dérogação accordée le: 11-MAR-2011

4 Premiers soins

CONTACT AVEC LA PEAU:

Se laver soigneusement à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Les laver soigneusement avant de les porter. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou persiste.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Enlever les lentilles de contact. Tenir les paupières ouvertes. Rincer les yeux sans délai avec beaucoup d'eau à faible pression pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux sans délai.

INHALATION:

Si une irritation du nez, de la gorge ou des poumons se développe - amener la victime à l'air frais et obtenir des soins médicaux.

INGESTION:

Ne rien donner par voie orale à une victime inconsciente ou en convulsions. Ne pas faire vomir. Appeler un médecin immédiatement. Diluer le contenu de l'estomac avec 2-8 onces liquides (60 à 240 ml) d'eau ou de lait.

NOTES À L'INTENTION DES MÉDECINS:

Aucune instruction spéciale

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE:

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet).

MODE D'EXTINCTION:

agents chimiques secs, bioxyde de carbone, mousse ou eau

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:

oxydes de carbone, d'azote et de soufre

POINT D'ÉCLAIR:

> 218F > 103C P-M(VC)

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

PROTECTION ET CONTRÔLE DES DÉVERSEMENTS:

Ventiler. Utiliser l'équipement de protection recommandé. Contenir et absorber à l'aide d'un matériau absorbant. Placer dans un contenant pour les déchets. Rincer avec de l'eau. La zone mouillée peut être glissante. Répandre sable/ gravier.

MODE D'ÉLIMINATION:

Les caractéristiques d'élimination du produit absorbé ou du sol contaminé doivent être déterminées d'après les réglementations provinciales. L'eau contaminée par ce produit peut être envoyée à une installation de traitement des égouts sanitaires, en conformité avec les ententes locales, à une usine de traitement approuvée ou éliminée d'après les réglementations provinciales.

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé.

7 Manutention et stockage

MANIPULATION:

Manipulation normale pour un produit chimique.

ENTREPOSAGE:

Garder les contenants fermés si non utilisable. Protéger du gel. Si gelé, dégeler et mélanger complètement avant l'emploi. Minimiser l'exposition à l'air. Ne pas entreposer à des températures élevées. Durée de conservation: 360 jours.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

LIMITES D'EXPOSITION

Consulter les autorités locales pour des renseignements sur les limites provinciales appropriées.

NOM CHIMIQUE

(E069)POLYMÈRE D'ACIDE CARBOXYLIQUE;

PEL (OSHA): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR LES USA OSHA.

TLV (ACGIH): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR L'ACGIH.

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:

ventilation suffisante

PROTECTION RESPIRATOIRE:

Si un appareil respiratoire purificateur d'air est approprié, utiliser les respirateurs particuliers suivants: N95, N99, N100,

R95, R99, R100, P95, P99 ou P100.

PROTECTION DE LA PEAU:

gants en caoutchouc, de butyle, de viton ou de néoprène -- Laver après l'emploi. Remplacer selon le besoin.

PROTECTION DES YEUX:

lunettes à l'épreuve des éclaboussures

9 Propriétés physiques et chimiques

Poids spécifique(21C)	1.166	Pression de vapeur(mmHG)	~ 18.0
Pt de congélation(F)	27	Densité de vapeur(air=1)	< 1.00
Pt de congélation(C)	-3		
Viscosité(cps 70F,21C)	36	% Solubilité (eau)	100.0

Odeur		Légère.agréable
Apparence		Ambre à brun
État physique		Liquide
Point d'éclair	P-M(VC)	> 218F > 103C
pH Tel quel (approx.)		2.6
Taux d'évap.(Eau=1)		< 1.00
Pourcent COV:		0.0

SO = sans objet ND = non déterminé

10 Stabilité et réactivité

STABILITÉ CHIMIQUE:

Stable dans les conditions normales d'entreposage.

POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES:

Le contact avec les bases fortes peut causer une réaction violente libérant la chaleur. Le contact avec les composés réactifs de l'eau peut causer l'incendie ou l'explosion.

INCOMPATIBILITÉS:

Peut réagir avec les bases ou les oxydants à chaîne.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION:

oxydes de carbone, d'azote et de soufre

11 Données toxicologiques

DL50 orale RAT:	>5000 mg/kg
NOTE - Valeur calculée selon la formule d'additivité de GHS	
DL50 cutanée LAPIN:	>5000 mg/kg
NOTE - Valeur calculée selon la formule d'additivité de GHS	

12 Données écologiques

TOXICITÉ AQUATIQUE

Truite arc-en-ciel 96 Heures Essai biologique statique avec renouvellement (pH ajusté)

CL50: 7071; Dose sans effet: 5000 mg/L

Tête-de-boule 96 Heures Essai biologique statique avec renouvellement (pH ajusté)

CL50: 5814; Dose sans effet: 5000 mg/L

Daphnia magna 48 Heures Essai biologique statique avec renouvellement (pH ajusté)

CL50: 3628; Dose sans effet: 1250 mg/L

BIODÉGRADATION

COT (mg/g): 142
DBO-28 (mg/g): 71
DBO-5 (mg/g): 30
DCO (mg/g): 464

13 Données sur l'élimination

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé. Veuillez noter qu'il peut y avoir des exigences locales ou provinciales supplémentaires concernant l'élimination de produits. Consulter les règlements provinciaux et locaux pour des renseignements sur le mode d'élimination approprié pour ce produit.

14 Informations relatives au transport

Transport des matières dangereuses:

Not Regulated

DOT EMERGENCY RESPONSE GUIDE #: ERG

15 Informations sur la réglementation

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le RPC et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.

LCPE:

Tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences définies par la LCPE.

CLASSIFICATION SIMDUT:

D2B

16 Autres informations

HMIS vII

TRADUCTION DES CODES

Santé	2	Danger modéré
Feu	1	Danger faible
Réactivité	0	Danger minime
Spécial	AUCUN	Pas de danger spécial
(1) Equipement de protection B		Lunettes protectrices, Gants

(1) Consulter la section 8 de la fiche signalétique pour des renseignements supplémentaires sur l'équipement de protection recommandé

LISTE DES CHANGEMENTS

DATE		
D'ENTRÉE		
EN VIGUEUR	RÉVISIONS AUX SECTIONS:	REPLACE
-----	-----	-----

Justification: 24-AUG-2010
04-OCT-2010 3
13-DEC-2010 10,11
01-FEB-2011 8
08-MAR-2011 12
25-MAR-2011 5
06-APR-2011 2,3,9,10
02-MAY-2011 15
27-MAY-2011 3,8

* NOUVEAU *
24-AUG-2010
04-OCT-2010
13-DEC-2010
01-FEB-2011
08-MAR-2011
25-MAR-2011
06-APR-2011
02-MAY-2011



Fiche Signalétique

Date d'entrée en vigueur: 03-NOV-2011
Supplanter; 19-AUG-2009

HYPERSPERSE MDC150

1 Identification

Identification de la substance ou de la préparation
HYPERSPERSE MDC150

Utilisation du produit
Antitartre pour osmose inverse

Identification de la société/entreprise
GE Water & Process Technologies Canada
3239 Dundas Street West
Oakville, Ontario, L6M 4B2
T 905-465-3030

Numéro de téléphone d'appel d'urgence
(800) 877-1940

Préparé près Product Stewardship Group: T 215-355-3300 Préparé on: 03-NOV-2011

2 Identification du ou des dangers

DONNÉES EN CAS D'URGENCE

Peut causer une faible irritation de la peau. Peut causer irritation modérée des yeux. Le produit vaporisé peut irriter les voies respiratoires supérieures.

Odeur: Légère; Apparence: Ambre à brun foncé, Liquide

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Modes appropriés d'extinction:
agents chimiques secs, bioxyde de carbone, mousse ou eau

IDENTIFICATION DES DANGERS

EFFETS CUTANÉS AIGUS:

Voie principale d'exposition; Peut causer une faible irritation de la peau.

EFFETS OCULAIRES AIGUS:

Peut causer irritation modérée des yeux.

EFFETS RESPIRATOIRES AIGUS:

Le produit vaporisé peut irriter les voies respiratoires

supérieures.

EFFETS DE L'INGESTION:

Peut causer une faible irritation gastro-intestinale.

ORGANES CIBLE:

Aucune preuve d'effets chroniques latents.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES:

Information inconnue.

SYMPTÔMES D'EXPOSITION:

Peut causer rougeur ou démangeaison de la peau.

3 Composition/information sur les composants

Les renseignements exigés par SIMDUT pour les ingrédients composant ce produit sont donnés ci-dessous. Consulter les autres sections de cette fiche pour l'évaluation des risques associés à ce produit.

COMPOSANTS/RISQUES:

Ce produit ne contient pas d'ingrédients dangereux d'après la réglementation SIMDUT.

Aucun composant n'est considéré cancérigène par le Programme toxicologique national américain (NTP), l'Agence internationale de recherche sur le cancer (IARC), the American Conference of Governmental Industrial Hygienists (ACGIH), ou le S

4 Premiers soins

CONTACT AVEC LA PEAU:

Se laver soigneusement au savon et à l'eau. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou persiste.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Enlever les lentilles de contact. Tenir les paupières ouvertes. Rincer les yeux sans délai avec beaucoup d'eau à faible pression pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux sans délai.

INHALATION:

Si une irritation du nez, de la gorge ou des poumons se développe - amener la victime à l'air frais et obtenir des soins médicaux.

INGESTION:

Ne rien donner par voie orale à une victime inconsciente ou en convulsions. Ne pas faire vomir. Appeler un médecin immédiatement. Diluer le contenu de l'estomac avec 2-8 onces liquides (60 à 240 ml) d'eau ou de lait.

NOTES À L'INTENTION DES MÉDECINS:

Aucune instruction spéciale

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE:

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet).

MODE D'EXTINCTION:

agents chimiques secs, bioxyde de carbone, mousse ou eau

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:

oxydes de carbone, d'azote et de phosphore

POINT D'ÉCLAIR:

> 212F > 100C P-M(VC)

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

PROTECTION ET CONTRÔLE DES DÉVERSEMENTS:

Ventiler. Utiliser l'équipement de protection recommandé. Contenir et absorber à l'aide d'un matériau absorbant. Placer dans un contenant pour les déchets. Rincer avec de l'eau. La zone mouillée peut être glissante. Répandre sable/ gravier.

MODE D'ÉLIMINATION:

Les caractéristiques d'élimination du produit absorbé ou du sol contaminé doivent être déterminées d'après les réglementations provinciales. L'eau contaminée par ce produit peut être envoyée à une installation de traitement des égouts sanitaires, en conformité avec les ententes locales, à une usine de traitement approuvée ou éliminée d'après les réglementations provinciales.

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé.

7 Manutention et stockage

MANIPULATION:

Manipulation normale pour un produit chimique.

ENTREPOSAGE:

Durée de conservation: 270 jours. Garder les contenants fermés si non utilisable. Protéger du gel. Si gelé, décongeler complètement et mélanger soigneusement avant l'emploi.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

LIMITES D'EXPOSITION

Consulter les autorités locales pour des renseignements sur les limites provinciales appropriées.

Ce produit ne contient pas d'ingrédients dangereux d'après la réglementation SIMDUT.

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:

ventilation suffisante

PROTECTION RESPIRATOIRE:

Si un appareil respiratoire purificateur d'air est approprié, utiliser les respirateurs particuliers suivants: N95, N99, N100, R95, R99, R100, P95, P99 ou P100.

PROTECTION DE LA PEAU:

gants en caoutchouc, de butyle, de viton ou de néoprène -- Laver après l'emploi. Remplacer selon le besoin.

PROTECTION DES YEUX:

lunettes à l'épreuve des éclaboussures

9 Propriétés physiques et chimiques

Poids spécifique(21C)	1.159	Pression de vapeur(mmHG)	~ 18.0
Pt de congélation(F)	5	Densité de vapeur(air=1)	< 1.00
Pt de congélation(C)	-15		
Viscosité(cps 70F,21C)	ND	% Solubilité (eau)	100.0

Odeur		Légère
Apparence		Ambre à brun foncé
État physique		Liquide
Point d'éclair	P-M(VC)	> 212F > 100C
pH Tel quel (approx.)		2.5
Taux d'évap. (Éther=1)		< 1.00
Pourcent COV:		0.0

SO = sans objet ND = non déterminé

10 Stabilité et réactivité

STABILITÉ CHIMIQUE:

Stable dans les conditions normales d'entreposage.

POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES:

Le contact avec les bases fortes peut causer une réaction violente libérant la chaleur.

INCOMPATIBILITÉS:

Peut réagir avec les bases ou les oxydants à chaîne.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION:

oxydes de carbone, d'azote et de phosphore

11 Données toxicologiques

DL50 orale RAT:	>5000 mg/kg
NOTE - Valeur calculée selon la formule d'additivité de GHS	
DL50 cutanée LAPIN:	>5000 mg/kg
NOTE - Valeur calculée selon la formule d'additivité de GHS	

12 Données écologiques

TOXICITÉ AQUATIQUE

Tête-de-boule 96 Heures Essai biologique statique avec renouvellement

CL50: 13139; Dose sans effet: 7500 mg/L

Daphnia magna 48 Heures Essai biologique statique avec renouvellement

CL50: 3634; Dose sans effet: 2500 mg/L

BIODÉGRADATION

COT (mg/g): 40

DBO-28 (mg/g): 3

DBO-5 (mg/g): 2

DCO (mg/g): 180

13 Données sur l'élimination

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé. Veuillez noter qu'il peut y avoir des exigences locales ou provinciales supplémentaires concernant l'élimination de produits. Consulter les règlements provinciaux et locaux pour des renseignements sur le mode d'élimination approprié pour ce produit.

14 Informations relatives au transport

Transport des matières dangereuses:

Not Regulated

DOT EMERGENCY RESPONSE GUIDE #: ERG

15 Informations sur la réglementation

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le RPC et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.

LCPE:

Tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences définies par la LCPE.

CLASSIFICATION SIMDUT:

NON RÉGLEMENTÉ

16 Autres informations

HMIS vII

TRADUCTION DES CODES

Santé	1	Danger faible
Feu	0	Danger minime
Réactivité	0	Danger minime
Spécial	AUCUN	Pas de danger spécial
(1) Equipement de protection B		Lunettes protectrices, Gants

(1) Consulter la section 8 de la fiche signalétique pour des renseignements supplémentaires sur l'équipement de protection recommandé

LISTE DES CHANGEMENTS

	DATE D'ENTRÉE	RÉVISIONS AUX SECTIONS:	REPLACE
	EN VIGUEUR	-----	-----
Justification:	12-NOV-1999		* NOUVEAU *
	07-JAN-2000	15	12-NOV-1999
	08-MAR-2000	15	07-JAN-2000
	16-NOV-2001	4, 12	08-MAR-2000
	19-MAY-2004	15	16-NOV-2001
	03-JAN-2005	12	19-MAY-2004
	12-JAN-2007	14	03-JAN-2005
	22-MAR-2007	2	12-JAN-2007
	24-AUG-2007	4, 5, 7, 8, 10, 16	22-MAR-2007

06-FEB-2008 8, 15
19-AUG-2009 10
03-NOV-2011 11

24-AUG-2007
06-FEB-2008
19-AUG-2009



Fiche Signalétique

Date d'entrée en vigueur: 25-APR-2011
Supplanter; 02-SEP-2010

KLEEN MCT511

1 Identification

Identification de la substance ou de la préparation
KLEEN MCT511

Utilisation du produit
Nettoyeur pour membrane d'osmose inverse

Identification de la société/entreprise
GE Water & Process Technologies Canada
3239 Dundas Street West
Oakville, Ontario, L6M 4B2
T 905-465-3030

Numéro de téléphone d'appel d'urgence
(800) 877-1940

Préparé près Product Stewardship Group: T 215-355-3300 Préparé on: 25-APR-2011

2 Identification du ou des dangers

DONNÉES EN CAS D'URGENCE

Irritation grave de la peau. Irrite gravement les yeux, pourrait être corrosif. Irritation des voies respiratoires supérieures. Une exposition prolongée peut causer étourdissements et maux de tête.

Odeur: Légère; Apparence: Incolore à ambre, Liquide

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Modes appropriés d'extinction:
agents chimiques secs, bioxyde de carbone, mousse ou eau

IDENTIFICATION DES DANGERS

EFFETS CUTANÉS AIGUS:
Voie principale d'exposition; Irritation grave de la peau.

EFFETS OCULAIRES AIGUS:
Irrite gravement les yeux, pourrait être corrosif.

EFFETS RESPIRATOIRES AIGUS:
Voie principale d'exposition; Irritation des voies respiratoires supérieures. Une exposition prolongée peut causer étourdissements

et maux de tête.

EFFETS DE L'INGESTION:

Peut causer une irritation gastro-intestinale avec possibilité de nausée, vomissement, malaise abdominal et diarrhée.

ORGANES CIBLE:

Une exposition prolongée ou répétée peut causer une dermatite irritante primaire, et/ou une toxicité pour le foie, les reins, le système nerveux et le sang. Peut augmenter les risques de cancer, sur la base de données animales limitées.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES:

Troubles de la peau préexistants, maladies respiratoires chroniques.

SYMPTÔMES D'EXPOSITION:

Cause une irritation de la peau, des yeux et/ou des voies respiratoires.

3 Composition/information sur les composants

Les renseignements exigés par SIMDUT pour les ingrédients composant ce produit sont donnés ci-dessous. Consulter les autres sections de cette fiche pour l'évaluation des risques associés à ce produit.

COMPOSANTS/RISQUES:

Cas#	Nom Chimique	Pourcentage (p/p%)
5064-31-3	ACIDE NITRILOTRIACÉTIQUE, SEL TRISODIQUE (NTA.3NA) NO FRENCH TRANSLATION DL50 ORALE-RAT: 1100MG/KG DL50 CUTANÉE: PAS DE DONNÉES CL50 INHAL.: PAS DE DONNÉES	0.1-1.0
102-71-6	TRIÉTHANOLAMINE Irritant (yeux et peau); potentiel de toxicité pour foie et reins DL50 ORALE-RAT: 8000 MG/KG DL50 CUTANÉE-LAPIN: >20000 MG/KG CL50 INHAL.: PAS DE DONNÉES	15-40
64-02-8	ACIDE ÉTHYLÈNEDIAMINE TÉTRAACÉTIQUE, SEL DE TÉTRASODIUM Corrosif (yeux); irritant (peau) DL50 ORALE-RAT: 1000MG/KG DL50 CUTANÉE-LAPIN: >5,000MG/KG CL50 INHAL.: PAS DE DONNÉES	15-40
141-43-5	MONOÉTHANOLAMINE Combustible; Corrosif; irritant; dépression du SNC; potentiel de toxicité pour foie et reins; toxine au fœtus et système du développement chez des animaux de laboratoire DL50 ORALE-RAT: 1,720 MG/KG DL50 CUTANÉE-LAPIN: 1000 MG/KG CL50 INHAL.-CHIEN: >2 MG/L/7H	7-13
111-42-2	DIÉTHANOLAMINE	3-7

Irritant pour les yeux; absorbé par la peau; IARC=3
(cancérogénicité: non classifiable); peut être
toxique pour le foie, les reins, le sang et le
système nerveux
DL50 ORALE-RAT: 710 MG/KG
DL50 CUTANÉE-LAPIN: 4,000 MG/KG
CL50 INHAL.: PAS DE DONNÉES

2002-24-6	CHLORHYDRATE DE MONOÉTHANOLAMINE Corrosif; peut être toxique pour le foie et les reins	1-5
119345-04-9	PHÉNOXYBENZÈNE, DÉRIVÉS TÉTRAPROPYLÉNIQUES, SULFONÉS, SELS DE SODIUM Irritant grave (yeux) DL50 ORALE: PAS DE DONNÉES DL50 CUTANÉE: PAS DE DONNÉES CL50 INHAL.: PAS DE DONNÉES	1-5

4 Premiers soins

CONTACT AVEC LA PEAU:

Se laver soigneusement à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Les laver soigneusement avant de les porter. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou persiste.

CONTACT AVEC LES YEUX:

URGENT! Rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau à faible pression pendant au moins 20 min. et enlever les lentilles de contact. Tenir les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux sans délai.

INHALATION:

Si une irritation du nez, de la gorge ou des poumons se développe - amener la victime à l'air frais et obtenir des soins médicaux.

INGESTION:

Ne rien donner par voie orale à une victime inconsciente ou en convulsions. Ne pas faire vomir. Appeler un médecin immédiatement. Diluer le contenu de l'estomac avec 2-8 onces liquides (60 à 240 ml) d'eau ou de lait.

NOTES À L'INTENTION DES MÉDECINS:

Aucune instruction spéciale

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE:

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet).

MODE D'EXTINCTION:

agents chimiques secs, bioxyde de carbone, mousse ou eau

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:

oxydes de carbone, d'azote et de soufre; chlorure d'hydrogène; ammoniacque et amines volatiles

POINT D'ÉCLAIR:

> 200F > 93C P-M(VC)

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

PROTECTION ET CONTRÔLE DES DÉVERSEMENTS:

Ventiler. Utiliser l'équipement de protection recommandé. Contenir et absorber à l'aide d'un matériau absorbant. Placer dans un contenant pour les déchets. Rincer avec de l'eau. La zone mouillée peut être glissante. Répandre sable/ gravier.

MODE D'ÉLIMINATION:

Les caractéristiques d'élimination du produit absorbé ou du sol contaminé doivent être déterminées d'après les réglementations provinciales. L'eau contaminée par ce produit peut être envoyée à une installation de traitement des égoûts sanitaires, en conformité avec les ententes locales, à une usine de traitement approuvée ou éliminée d'après les réglementations provinciales.

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé.

7 Manutention et stockage

MANIPULATION:

Manipulation normale pour un produit chimique.

ENTREPOSAGE:

Garder les contenants fermés si non utilisable. Protéger du gel. Si gelé, dégeler et mélanger complètement avant l'emploi. Durée de conservation: 270 jours.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

LIMITES D'EXPOSITION

Consulter les autorités locales pour des renseignements sur les limites provinciales appropriées.

NOM CHIMIQUE

ACIDE NITRILOTRIACÉTIQUE, SEL TRISODIQUE (NTA.3NA)

PEL (OSHA): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR LES USA OSHA.

TLV (ACGIH): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR L'ACGIH.

TRIÉTHANOLAMINE

PEL (OSHA): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR LES USA OSHA.

TLV (ACGIH): 5 MG/M3.

ACIDE ÉTHYLÈNEDIAMINE TÉTRAACÉTIQUE, SEL DE TÉTRASODIUM

PEL (OSHA): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR LES USA OSHA.

TLV (ACGIH): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR L'ACGIH.

MONOÉTHANOLAMINE

PEL (OSHA): 3 PPM (6 MG/M3)

TLV (ACGIH): TWA = 3 PPM; STEL = 6 PPM

DIVERS: NIOSH REL = 3 PPM (8 MG/M3); NIOSH STEL = 6 PPM (15 MG/M3);

NIOSH IDLH = 30 PPM

DIÉTHANOLAMINE

PEL (OSHA): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR LES USA OSHA.

TLV (ACGIH): TWA (peau) = 1 MG/M3; A3 (Fraction et vapeur inhalables)

DIVERS: NIOSH REL = 3 PPM (15 MG/M3);

CHLORHYDRATE DE MONOÉTHANOLAMINE

PEL (OSHA): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR LES USA OSHA.

TLV (ACGIH): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR L'ACGIH.

PHÉNOXYBENZÈNE, DÉRIVÉS TÉTRAPROPYLÉNIQUES, SULFONÉS, SELS DE SODIUM
PEL (OSHA): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR LES USA OSHA.
TLV (ACGIH): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR L'ACGIH.

8) CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE (suite)

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:

Ventilation suffisante pour maintenir les impuretés de l'air au-dessous des limites permises.

PROTECTION RESPIRATOIRE:

Si un appareil respiratoire purificateur d'air est approprié, utiliser cartouches pour vapeurs organiques et les respirateurs particuliers suivants: N95, N99, N100, R95, R99, R100, P95, P99 ou P100.

PROTECTION DE LA PEAU:

gants en caoutchouc, de butyle, de viton ou de néoprène -- Laver après l'emploi. Remplacer selon le besoin.

PROTECTION DES YEUX:

lunettes à l'épreuve des éclaboussures

9 Propriétés physiques et chimiques

Poids spécifique(21C)	1.217	Pression de vapeur(mmHG)	~ 18.0
Pt de congélation(F)	-10	Densité de vapeur(air=1)	~ 5.00
Pt de congélation(C)	-23		
Viscosité(cps 70F,21C)	99	% Solubilité (eau)	100.0

Odeur		Légère
Apparence		Incolore à ambre
État physique		Liquide
Point d'éclair	P-M(VC)	> 200F > 93C
pH Tel quel (approx.)		10.9
Taux d'évap.(Éther=1)		< 1.00
Pourcent COV:		36.0

SO = sans objet ND = non déterminé

10 Stabilité et réactivité

STABILITÉ CHIMIQUE:

Stable dans les conditions normales d'entreposage.

POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES:

Aucunes réactions dangereuses connues.

INCOMPATIBILITÉS:

Peut réagir avec les oxydants forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION:

oxydes de carbone, d'azote et de soufre; chlorure d'hydrogène; ammoniacque et amines volatiles

11 Données toxicologiques

DL50 orale RAT:	3070 mg/kg
NOTE - Valeur calculée selon la formule d'additivité de GHS	
DL50 cutanée LAPIN:	>5000 mg/kg
NOTE - Valeur calculée selon la formule d'additivité de GHS	

12 Données écologiques

TOXICITÉ AQUATIQUE

Tête-de-boule 96 Heures Essai biologique statique avec renouvellement (pH ajusté)

CL50: 61.6; Dose sans effet: 25 mg/L

Daphnia magna 48 Heures Essai biologique statique avec renouvellement (pH ajusté)

CL50: 342; Dose sans effet: 250 mg/L

BIODÉGRADATION

COT (mg/g): 242

DBO-28 (mg/g): 142

DBO-5 (mg/g): 130

DCO (mg/g): 805

13 Données sur l'élimination

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé. Veuillez noter qu'il peut y avoir des exigences locales ou provinciales supplémentaires concernant l'élimination de produits. Consulter les règlements provinciaux et locaux pour des renseignements sur le mode d'élimination approprié pour ce produit.

14 Informations relatives au transport

Transport des matières dangereuses:

LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (Acide ethylenediamine triacétique sel de sodium)
8, UN 3267, PG III

DOT EMERGENCY RESPONSE GUIDE #: 153

15 Informations sur la réglementation

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le RPC et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.

LCPE:

Tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences définies par la LCPE.

CLASSIFICATION SIMDUT:

D2A D2B E

16 Autres informations

HMIS vII

TRADUCTION DES CODES

Santé	3	Danger grave
Feu	1	Danger faible
Réactivité	0	Danger minime
Spécial	AUCUN	Pas de danger spécial
(1) Equipement de protection B		Lunettes protectrices, Gants

(1) Consulter la section 8 de la fiche signalétique pour des

renseignements supplémentaires sur l'équipement de protection
recommandé

LISTE DES CHANGEMENTS

	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	RÉVISIONS AUX SECTIONS:	REPLACE
	-----	-----	-----
Justification:	23-SEP-1999		* NOUVEAU *
	06-JUL-2000	12	23-SEP-1999
	03-JAN-2001	2, 3, 8	06-JUL-2000
	21-MAY-2003	14	03-JAN-2001
	28-APR-2006	16	21-MAY-2003
	21-JUN-2006	14	28-APR-2006
	12-JAN-2007	14	21-JUN-2006
	20-DEC-2007	4, 5, 7, 8, 10	12-JAN-2007
	01-APR-2009	3, 8	20-DEC-2007
	30-JUN-2009	3	01-APR-2009
	03-NOV-2009	3, 8	30-JUN-2009
	20-JAN-2010	3, 8	03-NOV-2009
	08-MAR-2010	3, 8	20-JAN-2010
	02-SEP-2010	8	08-MAR-2010
	25-APR-2011	14	02-SEP-2010



Fiche Signalétique

Date d'entrée en vigueur: 13-NOV-2012
Supplanter; 07-SEP-2012

KLEEN MCT103

1 Identification

Identification de la substance ou de la préparation
KLEEN MCT103

Utilisation du produit
Nettoyeur pour membrane d'osmose inverse

Identification de la société/entreprise
GE Water & Process Technologies Canada
3239 Dundas Street West
Oakville, Ontario, L6M 4B2
T 905-465-3030

Numéro de téléphone d'appel d'urgence
(800) 877-1940

Préparé près Product Stewardship Group: T 215-355-3300 Préparé on: 13-NOV-2012

2 Identification du ou des dangers

DONNÉES EN CAS D'URGENCE

Corrosif pour la peau. Irrite gravement les yeux, pourrait être corrosif. Les brouillards/aérosols irritent les voies respiratoires supérieures.

Odeur: Légère, acétique; Apparence: Incolore à ambre, Liquide

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Modes appropriés d'extinction:
agents chimiques secs, bioxyde de carbone, mousse ou eau

IDENTIFICATION DES DANGERS

EFFETS CUTANÉS AIGUS:
Voie principale d'exposition; Corrosif pour la peau.

EFFETS OCULAIRES AIGUS:
Irrite gravement les yeux, pourrait être corrosif.

EFFETS RESPIRATOIRES AIGUS:
Les brouillards/aérosols irritent les voies respiratoires supérieures.

EFFETS DE L'INGESTION:

Peut causer une irritation gastro-intestinale avec possibilité de nausée, vomissement, malaise abdominal et diarrhée.

ORGANES CIBLE:

L'exposition prolongée ou répétée peut causer dermatite primaire par irritation et/ou être toxique pour les reins et le système reproducteur. Le produit ou un de ses composants peut augmenter le risque de cancer.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES:

Information inconnue.

SYMPTÔMES D'EXPOSITION:

Cause une irritation de la peau, des yeux et/ou des voies respiratoires.

3 Composition/information sur les composants

Les renseignements exigés par SIMDUT pour les ingrédients composant ce produit sont donnés ci-dessous. Consulter les autres sections de cette fiche pour l'évaluation des risques associés à ce produit.

COMPOSANTS/RISQUES:

Cas#	Nom Chimique	Pourcentage (p/p%)
5064-31-3	ACIDE NITRILOTRIACÉTIQUE, SEL TRISODIQUE (NTA.3NA) NO FRENCH TRANSLATION DL50 ORALE-RAT: 1100MG/KG DL50 CUTANÉE: PAS DE DONNÉES CL50 INHAL.: PAS DE DONNÉES	0.1-1.0
139-89-9	ACIDE N-HYDROXYÉTHYLÈNEDIAMINE TRIACÉTIQUE, SEL TRISODIQUE Irritant (yeux) DL50 ORALE: PAS DE DONNÉES DL50 CUTANÉE: PAS DE DONNÉES CL50 INHAL.: PAS DE DONNÉES	15-40
79-14-1	ACIDE GLYCOLIQUE (ACIDE HYDROXYACÉTIQUE) NO FRENCH TRANSLATION peut être toxique pour les reins et/ou le système reproducteur; toxine au fœtus et système du développement chez des animaux de laboratoire NO FRENCH TRANSLATION DL50 CUTANÉE: PAS DE DONNÉES CL50 INHAL.-RAT: 3.6 MG/L/4H	15-40
7664-38-2	ACIDE PHOSPHORIQUE NO FRENCH TRANSLATION CL50 INHAL.: PAS DE DONNÉES	10-20
625-45-6	ACIDE MÉTHOXYACÉTIQUE Corrosif pour la peau et les yeux; toxicité du développement; toxine au fœtus et système du	0.1-1.0

développement chez des animaux de laboratoire
DL50 ORALE: 1,000 MG/KG
DL50 CUTANÉE: PAS DE DONNÉES
CL50 INHAL.-RAT:>3,200 PPM/7H

4 Premiers soins

CONTACT AVEC LA PEAU:

URGENT! Se laver soigneusement à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux sans délai. Laver soigneusement les vêtements avant de les porter à nouveau.

CONTACT AVEC LES YEUX:

URGENT! Rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau à faible pression pendant au moins 20 min. et enlever les lentilles de contact. Tenir les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux sans délai.

INHALATION:

Si une irritation du nez, de la gorge ou des poumons se développe - amener la victime à l'air frais et obtenir des soins médicaux.

INGESTION:

Ne rien donner par voie orale à une victime inconsciente ou en convulsions. Ne pas faire vomir. Contacter un médecin immédiatement. Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire boire de l'eau.

NOTES À L'INTENTION DES MÉDECINS:

Aucune instruction spéciale

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE:

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet).

MODE D'EXTINCTION:

agents chimiques secs, bioxyde de carbone, mousse ou eau

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:

oxydes de carbone, d'azote et de phosphore

POINT D'ÉCLAIR:

> 212F > 100C P-M(VC)

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

PROTECTION ET CONTRÔLE DES DÉVERSEMENTS:

Ventiler. Utiliser l'équipement de protection recommandé. Contenir et absorber à l'aide d'un matériau absorbant. Placer dans un contenant pour les déchets. Rincer avec de l'eau. La zone mouillée peut être glissante. Répandre sable/ gravier.

MODE D'ÉLIMINATION:

Les caractéristiques d'élimination du produit absorbé ou du sol contaminé doivent être déterminées d'après les réglementations provinciales. L'eau contaminée par ce produit peut être envoyée à une installation de traitement des égouts sanitaires, en conformité avec les ententes locales, à une usine de traitement approuvée ou éliminée d'après les réglementations provinciales.

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé.

7 Manutention et stockage

MANIPULATION:

Manipulation normale pour un produit chimique.

ENTREPOSAGE:

Garder les contenants fermés si non utilisable. Ne pas laisser geler. Si gelé, décongeler complètement et mélanger soigneusement avant l'emploi.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

LIMITES D'EXPOSITION

Consulter les autorités locales pour des renseignements sur les limites provinciales appropriées.

NOM CHIMIQUE

ACIDE NITRILOTRIACÉTIQUE, SEL TRISODIQUE (NTA.3NA)

PEL (OSHA): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR LES USA OSHA.

TLV (ACGIH): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR L'ACGIH.

ACIDE N-HYDROXYÉTHYLÈNEDIAMINE TRIACÉTIQUE, SEL TRISODIQUE

PEL (OSHA): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR LES USA OSHA.

TLV (ACGIH): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR L'ACGIH.

ACIDE GLYCOLIQUE (ACIDE HYDROXYACÉTIQUE)

PEL (OSHA): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR LES USA OSHA.

TLV (ACGIH): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR L'ACGIH.

DIVERS: Note - Limite d'exposition recommandée par le fabricant:

10mg/m³

ACIDE PHOSPHORIQUE

PEL (OSHA): 1MG/M³

TLV (ACGIH): TWA = 1 MG/M³; STEL = 3 MG/M³

DIVERS: NIOSH REL = 1 MG/M³; NIOSH STEL = 3 MG/M³; NIOSH IDLH = 1000 MG/M³

ACIDE MÉTHOXYACÉTIQUE

PEL (OSHA): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR LES USA OSHA.

TLV (ACGIH): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR L'ACGIH.

8) CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE (suite)

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:

Ventilation suffisante pour maintenir les impuretés de l'air au-dessous des limites permises.

PROTECTION RESPIRATOIRE:

Si un appareil respiratoire purificateur d'air est approprié, utiliser un appareil avec cartouches pour HEPA.

PROTECTION DE LA PEAU:

gants en caoutchouc, de butyle, de viton ou de néoprène -- Laver après l'emploi. Remplacer selon le besoin.

PROTECTION DES YEUX:

lunettes à l'épreuve des éclaboussures

9 Propriétés physiques et chimiques

Poids spécifique(21C)	1.350	Pression de vapeur(mmHG)	~ 18.0
Pt de congélation(F)	-5	Densité de vapeur(air=1)	> 1.00
Pt de congélation(C)	-21		

Viscosité(cps 70F,21C)	50	% Solubilité (eau)	100.0
Odeur		Légère, acétique	
Apparence		Incolore à ambre	
État physique		Liquide	
Point d'éclair	P-M(VC)	> 212F > 100C	
pH Tel quel (approx.)		3.4	
Taux d'évap.(Éther=1)		< 1.00	
Pourcent COV:		10.0	

SO = sans objet ND = non déterminé

10 Stabilité et réactivité

STABILITÉ CHIMIQUE:

Stable dans les conditions normales d'entreposage.

POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES:

Le contact avec les composés réactifs de l'eau peut causer l'incendie ou l'explosion.

INCOMPATIBILITÉS:

Peut réagir avec les oxydants forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION:

oxydes de carbone, d'azote et de phosphore

11 Données toxicologiques

DL50 orale RAT:	4630 mg/kg
DL50 cutanée LAPIN:	>5000 mg/kg
CL50 inhalation RAT:	12.4 mg/L/4hr
Cote irritation peau LAPIN:	Corrosif
Cote irritation yeux LAPIN:	Corrosif

12 Données écologiques

TOXICITÉ AQUATIQUE

Tête-de-boule 96 Heures Contrôle statique avec renouvellement aux 48 heures (pH ajusté)

0% mortalité 2000 mg/L

Daphnia magna 48 Heures Essai biologique statique avec renouvellement (pH ajusté)

CL50: 1890; Dose sans effet: 1060 mg/L

BIODÉGRADATION

COT (mg/g): 150

DBO-28 (mg/g): 105

DBO-5 (mg/g): 70

DCO (mg/g): 335

13 Données sur l'élimination

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé. Veuillez noter qu'il peut y avoir des exigences locales ou provinciales supplémentaires concernant l'élimination de produits. Consulter les règlements provinciaux et locaux pour des renseignements sur le mode d'élimination approprié pour ce produit.

14 Informations relatives au transport

Transport des matières dangereuses:

DOT EMERGENCY RESPONSE GUIDE #: Not applicable

15 Informations sur la réglementation

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le RPC et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.

LCPE:

Tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences définies par la LCPE.

CLASSIFICATION SIMDUT:

D2A D2B

16 Autres informations

HMIS vII

TRADUCTION DES CODES

Santé	3	Danger grave
Feu	1	Danger faible
Réactivité	0	Danger minime
Spécial	AUCUN	Pas de danger spécial
(1) Equipement de protection D		Lunettes protectrices, Gants, Tablier, Masque facial

(1) Consulter la section 8 de la fiche signalétique pour des renseignements supplémentaires sur l'équipement de protection recommandé

LISTE DES CHANGEMENTS

	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	RÉVISIONS AUX SECTIONS:	REPLACE
	-----	-----	-----
Justification:	23-SEP-1999		* NOUVEAU *
	04-APR-2000	12	23-SEP-1999
	01-MAY-2000	2, 8	04-APR-2000
	17-JUL-2000	15	01-MAY-2000
	11-DEC-2002	3, 5, 14	17-JUL-2000
	25-SEP-2003	2	11-DEC-2002
	16-MAY-2006	16	25-SEP-2003
	03-JAN-2007	2	16-MAY-2006
	12-JAN-2007	14	03-JAN-2007
	18-JAN-2007	1, 2, 4, 5, 9, 10, 11	12-JAN-2007
	13-FEB-2008	8	18-JAN-2007
	20-AUG-2009	3, 8	13-FEB-2008
	06-MAY-2011	10	20-AUG-2009
	07-SEP-2012	14, 16	06-MAY-2011
	13-NOV-2012	2, 4, 8	07-SEP-2012



Fiche Signalétique

Date d'entrée en vigueur: 26-APR-2012
Supplanter; 27-FEB-2012

OPTISPERSE HP2100

1 Identification

Identification de la substance ou de la préparation
OPTISPERSE HP2100

Utilisation du produit
Agent de traitement interne des chaudières à base d'eau.

Identification de la société/entreprise
GE Water & Process Technologies Canada
3239 Dundas Street West
Oakville, Ontario, L6M 4B2
T 905-465-3030

Numéro de téléphone d'appel d'urgence
(800) 877-1940

Préparé près Product Stewardship Group: T 215-355-3300 Préparé on: 26-APR-2012

2 Identification du ou des dangers

DONNÉES EN CAS D'URGENCE

Corrosif pour la peau. Corrosif pour les yeux. Le produit vaporisé peut irriter les voies respiratoires supérieures.

Odeur: Aucune; Apparence: Incolore à jaune pâle, Liquide

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Modes appropriés d'extinction:

agents chimiques secs, bioxyde de carbone, mousse ou eau

IDENTIFICATION DES DANGERS

EFFETS CUTANÉS AIGUS:

Voie principale d'exposition; Corrosif pour la peau.

EFFETS OCULAIRES AIGUS:

Corrosif pour les yeux.

EFFETS RESPIRATOIRES AIGUS:

Le produit vaporisé peut irriter les voies respiratoires supérieures.

EFFETS DE L'INGESTION:

Peut causer une faible irritation gastro-intestinale.

ORGANES CIBLE:

Aucune preuve d'effets chroniques latents.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES:

Information inconnue.

SYMPTÔMES D'EXPOSITION:

Peut causer rougeur ou démangeaison de la peau.

3 Composition/information sur les composants

Les renseignements exigés par SIMDUT pour les ingrédients composant ce produit sont donnés ci-dessous. Consulter les autres sections de cette fiche pour l'évaluation des risques associés à ce produit.

COMPOSANTS/RISQUES:

Cas#	Nom Chimique	Pourcentage (p/p%)
1310-73-2	HYDROXYDE DE SODIUM Corrosif; toxique (par ingestion) DL50 ORALE-RAT: 140 MG/KG DL50 CUTANÉE-LAPIN: 1350 MG/KG CL50 INHAL.: PAS DE DONNÉES	1-5

4 Premiers soins

CONTACT AVEC LA PEAU:

URGENT! Se laver soigneusement à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux sans délai. Laver soigneusement les vêtements avant de les porter à nouveau.

CONTACT AVEC LES YEUX:

URGENT! Rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau à faible pression pendant au moins 20 min. et enlever les lentilles de contact. Tenir les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux sans délai.

INHALATION:

Si une irritation du nez, de la gorge ou des poumons se développe - amener la victime à l'air frais et obtenir des soins médicaux.

INGESTION:

Ne rien donner par voie orale à une victime inconsciente ou en convulsions. Ne pas faire vomir. Appeler un médecin immédiatement. Diluer le contenu de l'estomac avec 2-8 onces liquides (60 à 240 ml) d'eau ou de lait.

NOTES À L'INTENTION DES MÉDECINS:

Aucune instruction spéciale

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE:

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet).

MODE D'EXTINCTION:

agents chimiques secs, bioxyde de carbone, mousse ou eau

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:

oxydes des éléments

POINT D'ÉCLAIR:

> 200F > 93C P-M(VC)

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

PROTECTION ET CONTRÔLE DES DÉVERSEMENTS:

Ventiler. Utiliser l'équipement de protection recommandé. Contenir et absorber à l'aide d'un matériau absorbant. Placer dans un contenant pour les déchets. Rincer avec de l'eau. La zone mouillée peut être glissante. Répandre sable/ gravier.

MODE D'ÉLIMINATION:

Les caractéristiques d'élimination du produit absorbé ou du sol contaminé doivent être déterminées d'après les réglementations provinciales. L'eau contaminée par ce produit peut être envoyée à une installation de traitement des égoûts sanitaires, en conformité avec les ententes locales, à une usine de traitement approuvée ou éliminée d'après les réglementations provinciales.

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé.

7 Manutention et stockage

MANIPULATION:

Alcalin. Ne pas mélanger avec des substances acides.

ENTREPOSAGE:

Garder les contenants fermés si non utilisable. Protéger du gel. Si gelé, dégeler et mélanger complètement avant l'utilisation. Entreposer à moins de 100F (38C).

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

LIMITES D'EXPOSITION

Consulter les autorités locales pour des renseignements sur les limites provinciales appropriées.

NOM CHIMIQUE

HYDROXYDE DE SODIUM

PEL (OSHA): 2 MG/M3

TLV (ACGIH): TWA (plafond) = 2 MG/M3

CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE:

Ventilation suffisante pour maintenir les impuretés de l'air au-dessous des limites permises.

PROTECTION RESPIRATOIRE:

Si un appareil respiratoire purificateur d'air est approprié, utiliser un appareil avec filtres pour poussière/buée.

PROTECTION DE LA PEAU:

gants de néoprène avec manchettes, tablier à l'épreuve des produits chimiques-- Laver après l'emploi. Remplacer selon le besoin.

PROTECTION DES YEUX:

lunettes à l'épreuve des éclaboussures, masque protecteur

9 Propriétés physiques et chimiques

Poids spécifique(21C)	1.083	Pression de vapeur(mmHG)	~ 18.0
Pt de congélation(F)	26	Densité de vapeur(air=1)	< 1.00
Pt de congélation(C)	-3		
Viscosité(cps 70F,21C)	10	% Solubilité (eau)	100.0
Odeur		Aucune	
Apparence		Incolore à jaune pâle	
État physique		Liquide	
Point d'éclair	P-M(VC)	> 200F > 93C	
pH Tel quel (approx.)		> 13.0	
Taux d'évap.(Éther=1)		< 1.00	
Pourcent COV:		0.0	

SO = sans objet ND = non déterminé

10 Stabilité et réactivité

STABILITÉ CHIMIQUE:

Stable dans les conditions normales d'entreposage.

POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES:

INCOMPATIBILITÉS:

Peut réagir avec les oxydants forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION:

oxydes des éléments

11 Données toxicologiques

DL50 orale RAT:	>5000 mg/kg
NOTE - Valeur calculée selon la formule d'additivité de GHS	
DL50 cutanée LAPIN:	>5000 mg/kg
NOTE - Valeur calculée selon la formule d'additivité de GHS	

12 Données écologiques

TOXICITÉ AQUATIQUE

Tête-de-boule 96 Heures Essai biologique statique avec renouvellement (pH ajusté)

CL50: 5240; Dose sans effet: 4220 mg/L

Daphnia magna 48 Heures Essai biologique statique avec renouvellement (pH ajusté)

CL50: 4030; Dose sans effet: 3250 mg/L

BIODÉGRADATION

Ce produit ne contient que des substances inorganiques qui,

typiquement, ne sont pas dégradées biologiquement. Il peut être assimilé par les microbes dans le système de traitement des déchets ou dans l'environnement.

13 Données sur l'élimination

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé. Veuillez noter qu'il peut y avoir des exigences locales ou provinciales supplémentaires concernant l'élimination de produits. Consulter les règlements provinciaux et locaux pour des renseignements sur le mode d'élimination approprié pour ce produit.

14 Informations relatives au transport

Transport des matières dangereuses:

HYDROXYDE DE SODIUM, EN SOLUTION
8, UN1824, PG III

DOT EMERGENCY RESPONSE GUIDE #: 154

15 Informations sur la réglementation

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le RPC et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.

LCPE:

Tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences définies par la LCPE.

CLASSIFICATION SIMDUT:

D2B E

ADMINISTRATION DES ALIMENTS ET DROGUES:

(US FOOD AND DRUG ADMINISTRATION)

Tous les ingrédients qui composent ce produit sont approuvés selon 21CFR173.310 comme additifs pour l'eau des chaudières dont la vapeur peut entrer en contact avec la nourriture.

16 Autres informations

HMIS vII

TRADUCTION DES CODES

Santé	3	Danger grave
Feu	0	Danger minime
Réactivité	0	Danger minime
Spécial	CORR	DOT corrosif
(1) Equipement de protection D		Lunettes protectrices, Gants, Tablier, Masque facial

(1) Consulter la section 8 de la fiche signalétique pour des renseignements supplémentaires sur l'équipement de protection recommandé

LISTE DES CHANGEMENTS

DATE

	D'ENTRÉE EN VIGUEUR	RÉVISIONS AUX SECTIONS:	REMPLECE
	-----	-----	-----
Justification:	07-MAY-1997		* NOUVEAU *
	10-APR-2000		07-MAY-1997
	02-JUN-2000	12	10-APR-2000
	13-MAY-2002	4, 7	02-JUN-2000
	13-APR-2005	16	13-MAY-2002
	26-MAY-2006	8	13-APR-2005
	22-DEC-2008		26-MAY-2006
	23-DEC-2008		22-DEC-2008
	24-DEC-2008		23-DEC-2008
	25-DEC-2008		24-DEC-2008
	26-DEC-2008		25-DEC-2008
	29-DEC-2008		26-DEC-2008
	30-DEC-2008		29-DEC-2008
	05-DEC-2011	16	30-DEC-2008
	27-FEB-2012	2, 4, 5, 8, 14, 16	05-DEC-2011
	26-APR-2012	14	27-FEB-2012



Fiche Signalétique

Date d'entrée en vigueur: 03-FEB-2012
Supplanter; 02-NOV-2011

OPTISPERSE HP3100

1 Identification

Identification de la substance ou de la préparation
OPTISPERSE HP3100

Utilisation du produit
Agent de traitement interne des chaudières à base d'eau.

Identification de la société/entreprise
GE Water & Process Technologies Canada
3239 Dundas Street West
Oakville, Ontario, L6M 4B2
T 905-465-3030

Numéro de téléphone d'appel d'urgence
(800) 877-1940

Préparé près Product Stewardship Group: T 215-355-3300 Préparé on: 03-FEB-2012

2 Identification du ou des dangers

DONNÉES EN CAS D'URGENCE

Corrosif pour la peau. Corrosif pour les yeux. Le produit vaporisé peut irriter les voies respiratoires supérieures.

Odeur: Aucune; Apparence: Incolore à jaune pâle, Liquide

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Modes appropriés d'extinction:

agents chimiques secs, bioxyde de carbone, mousse ou eau

IDENTIFICATION DES DANGERS

EFFETS CUTANÉS AIGUS:

Voie principale d'exposition; Corrosif pour la peau.

EFFETS OCULAIRES AIGUS:

Corrosif pour les yeux.

EFFETS RESPIRATOIRES AIGUS:

Le produit vaporisé peut irriter les voies respiratoires supérieures.

EFFETS DE L'INGESTION:

Peut causer une irritation gastro-intestinale.

ORGANES CIBLE:

Aucune preuve d'effets chroniques latents.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES:

Information inconnue.

SYMPTÔMES D'EXPOSITION:

Peut causer rougeur ou démangeaison de la peau, irritation et/ou larmolement des yeux (contact direct).

3 Composition/information sur les composants

Les renseignements exigés par SIMDUT pour les ingrédients composant ce produit sont donnés ci-dessous. Consulter les autres sections de cette fiche pour l'évaluation des risques associés à ce produit.

COMPOSANTS/RISQUES:

Cas#	Nom Chimique	Pourcentage (p/p%)
1310-73-2	HYDROXYDE DE SODIUM Corrosif; toxique (par ingestion) DL50 ORALE-RAT: 140 MG/KG DL50 CUTANÉE-LAPIN: 1350 MG/KG CL50 INHAL.: PAS DE DONNÉES	3-7

4 Premiers soins

CONTACT AVEC LA PEAU:

URGENT! Se laver soigneusement à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux sans délai. Laver soigneusement les vêtements avant de les porter à nouveau.

CONTACT AVEC LES YEUX:

URGENT! Rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau à faible pression pendant au moins 20 min. et enlever les lentilles de contact. Tenir les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux sans délai.

INHALATION:

Si une irritation du nez, de la gorge ou des poumons se développe - amener la victime à l'air frais et obtenir des soins médicaux.

INGESTION:

Ne rien donner par voie orale à une victime inconsciente ou en convulsions. Ne pas faire vomir. Appeler un médecin immédiatement. Diluer le contenu de l'estomac avec 2-8 onces liquides (60 à 240 ml) d'eau ou de lait.

NOTES À L'INTENTION DES MÉDECINS:

Aucune instruction spéciale

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE:

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet).

MODE D'EXTINCTION:

agents chimiques secs, bioxyde de carbone, mousse ou eau

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:

oxydes de phosphore

POINT D'ÉCLAIR:

> 200F > 93C P-M(VC)

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

PROTECTION ET CONTRÔLE DES DÉVERSEMENTS:

Ventiler. Utiliser l'équipement de protection recommandé. Contenir et absorber à l'aide d'un matériau absorbant. Placer dans un contenant pour les déchets. Rincer avec de l'eau. La zone mouillée peut être glissante. Répandre sable/ gravier.

MODE D'ÉLIMINATION:

Les caractéristiques d'élimination du produit absorbé ou du sol contaminé doivent être déterminées d'après les réglementations provinciales. L'eau contaminée par ce produit peut être envoyée à une installation de traitement des égouts sanitaires, en conformité avec les ententes locales, à une usine de traitement approuvée ou éliminée d'après les réglementations provinciales.

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé.

7 Manutention et stockage

MANIPULATION:

Alcalin. Corrosif pour les yeux. Ne pas mélanger avec des substances acides.

ENTREPOSAGE:

Durée de conservation: 180 jours. Garder les contenants fermés si non utilisable. Protéger du gel. Si gelé, dégeler et mélanger complètement avant l'utilisation. Entreposer à moins de 100F (38C).

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

LIMITES D'EXPOSITION

Consulter les autorités locales pour des renseignements sur les limites provinciales appropriées.

NOM CHIMIQUE

HYDROXYDE DE SODIUM

PEL (OSHA): 2 MG/M3

TLV (ACGIH): TWA (plafond) = 2 MG/M3

CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE:

Ventilation suffisante pour maintenir les impuretés de l'air au-dessous des limites permises.

PROTECTION RESPIRATOIRE:

Si un appareil respiratoire purificateur d'air est approprié, utiliser les respirateurs particuliers suivants: N95, N99, N100, R95, R99, R100, P95, P99 ou P100.

PROTECTION DE LA PEAU:

gants de caoutchouc, de butyle ou de néoprène avec manchettes,
tablier à l'épreuve des produits chimiques -- Laver après l'emploi.
Remplacer selon le besoin.

PROTECTION DES YEUX:

lunettes à l'épreuve des éclaboussures, masque protecteur

9 Propriétés physiques et chimiques

Poids spécifique(21C)	1.113	Pression de vapeur(mmHG)	~ 18.0
Pt de congélation(F)	21	Densité de vapeur(air=1)	< 1.00
Pt de congélation(C)	-6		
Viscosité(cps 70F,21C)	12	% Solubilité (eau)	100.0
Odeur		Aucune	
Apparence		Incolore à jaune pâle	
État physique		Liquide	
Point d'éclair	P-M(VC)	> 200F > 93C	
pH Tel quel (approx.)		> 13.0	
Taux d'évap.(Éther=1)		< 1.00	
Pourcent COV:		0.0	

SO = sans objet ND = non déterminé

10 Stabilité et réactivité

STABILITÉ CHIMIQUE:

Stable dans les conditions normales d'entreposage.

POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES:

Le contact avec des acides forts peut causer une réaction violente libérant la chaleur.

INCOMPATIBILITÉS:

Peut réagir avec les acides ou les oxydants à chaîne.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION:

oxydes de phosphore

11 Données toxicologiques

DL50 orale RAT:	2800 mg/kg
NOTE - Valeur calculée selon la formule d'additivité de GHS	
DL50 cutanée LAPIN:	>5000 mg/kg
NOTE - Valeur calculée selon la formule d'additivité de GHS	

12 Données écologiques

TOXICITÉ AQUATIQUE

Tête-de-boule 96 Heures Essai biologique statique avec renouvellement (pH ajusté)

CL50: 5020; Dose sans effet: 2750 mg/L

Daphnia magna 48 Heures Essai biologique statique avec renouvellement (pH ajusté)

CL50: 3300; Dose sans effet: 1250 mg/L

BIODÉGRADATION

Ce produit ne contient que des substances inorganiques qui, typiquement, ne sont pas dégradées biologiquement. Il peut être assimilé par les microbes dans le système de traitement des déchets ou dans l'environnement.

13 Données sur l'élimination

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé. Veuillez noter qu'il peut y avoir des exigences locales ou provinciales supplémentaires concernant l'élimination de produits. Consulter les règlements provinciaux et locaux pour des renseignements sur le mode d'élimination approprié pour ce produit.

14 Informations relatives au transport

Transport des matières dangereuses:

LIQUIDE INORGANIQUE, CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION)
8, UN3266, PG III
DOT EMERGENCY RESPONSE GUIDE #: 154

15 Informations sur la réglementation

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le RPC et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.

LCPE:

Tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences définies par la LCPE.

CLASSIFICATION SIMDUT:

D2B E

ADMINISTRATION DES ALIMENTS ET DROGUES:

(US FOOD AND DRUG ADMINISTRATION)

Tous les ingrédients qui composent ce produit sont approuvés selon 21CFR173.310 comme additifs pour l'eau des chaudières dont la vapeur peut entrer en contact avec la nourriture.

16 Autres informations

HMIS vII

Santé	3
Feu	0
Réactivité	0
Spécial	CORR
(1) Equipement de protection	D

TRADUCTION DES CODES

Danger grave
Danger minime
Danger minime
DOT corrosif
Lunettes protectrices, Gants, Tablier, Masque facial

(1) Consulter la section 8 de la fiche signalétique pour des renseignements supplémentaires sur l'équipement de protection recommandé

LISTE DES CHANGEMENTS

	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	RÉVISIONS AUX SECTIONS:	REPLACE
	-----	-----	-----
Justification:	07-MAY-1997		* NOUVEAU *
	10-APR-2000		07-MAY-1997
	02-JUN-2000	12	10-APR-2000
	13-MAY-2002	4, 7	02-JUN-2000
	13-APR-2005	16	13-MAY-2002
	26-MAY-2006	8	13-APR-2005
	09-MAR-2007	15	26-MAY-2006
	23-FEB-2010	4, 5, 7, 8, 10	09-MAR-2007
	02-NOV-2011	11	23-FEB-2010
	03-FEB-2012	2, 4, 5, 8, 14, 16	02-NOV-2011



Fiche Signalétique

Date d'entrée en vigueur: 08-FEB-2011
Supplanter; 18-FEB-2008

OPTISPERSE HTP73306

1 Identification

Identification de la substance ou de la préparation

OPTISPERSE HTP73306

Utilisation du produit

Agent de traitement interne des chaudières à base d'eau.

Identification de la société/entreprise

GE Water & Process Technologies Canada
3239 Dundas Street West
Oakville, Ontario, L6M 4B2
T 905-465-3030

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

(800) 877-1940

Préparé près Product Stewardship Group: T 215-355-3300 Préparé on: 08-FEB-2011

2 Identification du ou des dangers

DONNÉES EN CAS D'URGENCE

Peut causer une faible irritation de la peau. Peut causer faible irritation des yeux. Le produit vaporisé peut irriter les voies respiratoires supérieures.

Odeur: Légère; Apparence: Jaune à ambre, Liquide

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Modes appropriés d'extinction:
agents chimiques secs, bioxyde de carbone, mousse ou eau

IDENTIFICATION DES DANGERS

EFFETS CUTANÉS AIGUS:

Voie principale d'exposition; Peut causer une faible irritation de la peau.

EFFETS OCULAIRES AIGUS:

Peut causer faible irritation des yeux.

EFFETS RESPIRATOIRES AIGUS:

Le produit vaporisé peut irriter les voies respiratoires

supérieures.

EFFETS DE L'INGESTION:

Peut causer une faible irritation gastro-intestinale.

ORGANES CIBLE:

Aucune preuve d'effets chroniques latents.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES:

Information inconnue.

SYMPTÔMES D'EXPOSITION:

Peut causer rougeur ou démangeaison de la peau.

3 Composition/information sur les composants

Les renseignements exigés par SIMDUT pour les ingrédients composant ce produit sont donnés ci-dessous. Consulter les autres sections de cette fiche pour l'évaluation des risques associés à ce produit.

COMPOSANTS/RISQUES:

Ce produit ne contient pas d'ingrédients dangereux d'après la réglementation SIMDUT.

Aucun composant n'est considéré cancérigène par le Programme toxicologique national américain (NTP), l'Agence internationale de recherche sur le cancer (IARC), the American Conference of Governmental Industrial Hygienists (ACGIH), ou le S

4 Premiers soins

CONTACT AVEC LA PEAU:

Se laver soigneusement au savon et à l'eau. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou persiste.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Enlever les lentilles de contact. Tenir les paupières ouvertes. Rincer les yeux sans délai avec beaucoup d'eau à faible pression pendant au moins 15 min. Obtenir soins médicaux si l'irritation persiste.

INHALATION:

Si une irritation du nez, de la gorge ou des poumons se développe - amener la victime à l'air frais et obtenir des soins médicaux.

INGESTION:

Ne rien donner par voie orale à une victime inconsciente ou en convulsions. Ne pas faire vomir. Appeler un médecin immédiatement. Diluer le contenu de l'estomac avec 2-8 onces liquides (60 à 240 ml) d'eau ou de lait.

NOTES À L'INTENTION DES MÉDECINS:

Aucune instruction spéciale

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE:

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet).

MODE D'EXTINCTION:

agents chimiques secs, bioxyde de carbone, mousse ou eau

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:

oxydes de carbone, d'azote et de phosphore

POINT D'ÉCLAIR:

> 200F > 93C P-M(VC)

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

PROTECTION ET CONTRÔLE DES DÉVERSEMENTS:

Ventiler. Utiliser l'équipement de protection recommandé. Contenir et absorber à l'aide d'un matériau absorbant. Placer dans un contenant pour les déchets. Rincer avec de l'eau. La zone mouillée peut être glissante. Répandre sable/ gravier.

MODE D'ÉLIMINATION:

Les caractéristiques d'élimination du produit absorbé ou du sol contaminé doivent être déterminées d'après les réglementations provinciales. L'eau contaminée par ce produit peut être envoyée à une installation de traitement des égouts sanitaires, en conformité avec les ententes locales, à une usine de traitement approuvée ou éliminée d'après les réglementations provinciales.

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé.

7 Manutention et stockage

MANIPULATION:

Manipulation normale pour un produit chimique.

ENTREPOSAGE:

Garder les contenants fermés si non utilisable. Protéger du gel.

Si gelé, dégeler et mélanger complètement avant l'emploi. Durée de conservation: 360 jours.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

LIMITES D'EXPOSITION

Consulter les autorités locales pour des renseignements sur les limites provinciales appropriées.

Ce produit ne contient pas d'ingrédients dangereux d'après la réglementation SIMDUT.

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:

ventilation suffisante

PROTECTION RESPIRATOIRE:

Si un appareil respiratoire purificateur d'air est approprié, utiliser les respirateurs particuliers suivants: N95, N99, N100, R95, R99, R100, P95, P99 ou P100.

PROTECTION DE LA PEAU:

gants en caoutchouc, de butyle, de viton ou de néoprène -- Laver après l'emploi. Remplacer selon le besoin.

PROTECTION DES YEUX:

lunettes à l'épreuve des éclaboussures

9 Propriétés physiques et chimiques

Poids spécifique(21C)	1.039	Pression de vapeur(mmHG)	~ 18.0
Pt de congélation(F)	30	Densité de vapeur(air=1)	< 1.00
Pt de congélation(C)	-1		
Viscosité(cps 70F,21C)	6	% Solubilité (eau)	100.0

Odeur		Légère
Apparence		Jaune à ambre
État physique		Liquide
Point d'éclair	P-M(VC)	> 200F > 93C
pH Tel quel (approx.)		11.0
Taux d'évap. (Éther=1)		< 1.00
Pourcent COV:		0.0

SO = sans objet ND = non déterminé

10 Stabilité et réactivité

STABILITÉ CHIMIQUE:

Stable dans les conditions normales d'entreposage.

POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES:

Le contact avec les composés réactifs de l'eau peut causer l'incendie ou l'explosion.

INCOMPATIBILITÉS:

Peut réagit violemment avec les composés réactifs de l'eau.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION:

oxydes de carbone, d'azote et de phosphore

11 Données toxicologiques

DL50 orale RAT:	>2,000 mg/kg
NOTE - Valeur estimée	
DL50 cutanée LAPIN:	>2,000 mg/kg
NOTE - Valeur estimée	

12 Données écologiques

TOXICITÉ AQUATIQUE

Tête-de-boule 96 Heures Toxicité aquatique calculée (Estimation)

Dose sans effet: 5000 mg/L

Daphnia magna 48 Heures Toxicité aquatique calculée (Estimation)

CL50 plus grande que: 5000; Dose sans effet: 3790 mg/L

BIODÉGRADATION

COT (mg/g): 12

DBO-28 (mg/g): 5

DBO-5 (mg/g): 4

DCO (mg/g): 47

13 Données sur l'élimination

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé. Veuillez noter qu'il peut y avoir des exigences locales ou provinciales supplémentaires concernant l'élimination de produits. Consulter les règlements provinciaux et locaux pour des renseignements sur le mode d'élimination approprié pour ce produit.

14 Informations relatives au transport

Transport des matières dangereuses:

LIQUIDE INORGANIQUE, CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION)
8, UN3266, III
DOT EMERGENCY RESPONSE GUIDE #: 154

15 Informations sur la réglementation

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le RPC et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.

LCPE:

Tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences définies par la LCPE.

CLASSIFICATION SIMDUT:

E

16 Autres informations

HMIS vII

TRADUCTION DES CODES

Santé	1	Danger faible
Feu	0	Danger minime
Réactivité	0	Danger minime
Spécial	AUCUN	Pas de danger spécial
(1) Equipement de protection B		Lunettes protectrices, Gants

(1) Consulter la section 8 de la fiche signalétique pour des renseignements supplémentaires sur l'équipement de protection recommandé

LISTE DES CHANGEMENTS

	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	RÉVISIONS AUX SECTIONS:	REPLACE
	-----	-----	-----
Justification:	30-JAN-1997		* NOUVEAU *
	23-APR-1999	1	30-JAN-1997
	10-APR-2002	4,16	23-APR-1999
	11-MAR-2005	16	10-APR-2002
	18-FEB-2008	4,5,7,8,10	11-MAR-2005
	08-FEB-2011	10	18-FEB-2008



Fiche Signalétique

Date d'entrée en vigueur: 27-FEB-2012
Supplanter; 12-MAY-2009

OPTISPERSE HTP73616

1 Identification

Identification de la substance ou de la préparation
OPTISPERSE HTP73616

Utilisation du produit
Traitement interne des chaudières.

Identification de la société/entreprise
GE Water & Process Technologies Canada
3239 Dundas Street West
Oakville, Ontario, L6M 4B2
T 905-465-3030

Numéro de téléphone d'appel d'urgence
(800) 877-1940

Préparé près Product Stewardship Group: T 215-355-3300 Préparé on: 27-FEB-2012

2 Identification du ou des dangers

DONNÉES EN CAS D'URGENCE

Corrosif pour la peau. Corrosif pour les yeux. Le produit vaporisé peut irriter les voies respiratoires supérieures.

Odeur: Légère; Apparence: Jaune à ambre, Liquide

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Modes appropriés d'extinction:

agents chimiques secs, bioxyde de carbone, mousse ou eau

IDENTIFICATION DES DANGERS

EFFETS CUTANÉS AIGUS:

Voie principale d'exposition; Corrosif pour la peau.

EFFETS OCULAIRES AIGUS:

Corrosif pour les yeux.

EFFETS RESPIRATOIRES AIGUS:

Le produit vaporisé peut irriter les voies respiratoires supérieures.

EFFETS DE L'INGESTION:

Peut causer une irritation gastro-intestinale.

ORGANES CIBLE:

Aucune preuve d'effets chroniques latents.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES:

Information inconnue.

SYMPTÔMES D'EXPOSITION:

Peut causer rougeur ou démangeaison de la peau, irritation et/ou larmolement des yeux (contact direct).

3 Composition/information sur les composants

Les renseignements exigés par SIMDUT pour les ingrédients composant ce produit sont donnés ci-dessous. Consulter les autres sections de cette fiche pour l'évaluation des risques associés à ce produit.

COMPOSANTS/RISQUES:

Cas#	Nom Chimique	Pourcentage (p/p%)
1310-73-2	HYDROXYDE DE SODIUM Corrosif; toxique (par ingestion) DL50 ORALE-RAT: 140 MG/KG DL50 CUTANÉE-LAPIN: 1350 MG/KG CL50 INHAL.: PAS DE DONNÉES	1-5

4 Premiers soins

CONTACT AVEC LA PEAU:

URGENT! Se laver soigneusement à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux sans délai. Laver soigneusement les vêtements avant de les porter à nouveau.

CONTACT AVEC LES YEUX:

URGENT! Rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau à faible pression pendant au moins 20 min. et enlever les lentilles de contact. Tenir les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux sans délai.

INHALATION:

Si une irritation du nez, de la gorge ou des poumons se développe - amener la victime à l'air frais et obtenir des soins médicaux.

INGESTION:

Ne rien donner par voie orale à une victime inconsciente ou en convulsions. Ne pas faire vomir. Appeler un médecin immédiatement. Diluer le contenu de l'estomac avec 2-8 onces liquides (60 à 240 ml) d'eau ou de lait.

NOTES À L'INTENTION DES MÉDECINS:

Aucune instruction spéciale

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE:

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet).

MODE D'EXTINCTION:

agents chimiques secs, bioxyde de carbone, mousse ou eau

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:

oxydes de carbone, d'azote et de phosphore

POINT D'ÉCLAIR:

> 200F > 93C P-M(VC)

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

PROTECTION ET CONTRÔLE DES DÉVERSEMENTS:

Ventiler. Utiliser l'équipement de protection recommandé. Contenir et absorber à l'aide d'un matériau absorbant. Placer dans un contenant pour les déchets. Rincer avec de l'eau. La zone mouillée peut être glissante. Répandre sable/ gravier.

MODE D'ÉLIMINATION:

Les caractéristiques d'élimination du produit absorbé ou du sol contaminé doivent être déterminées d'après les réglementations provinciales. L'eau contaminée par ce produit peut être envoyée à une installation de traitement des égoûts sanitaires, en conformité avec les ententes locales, à une usine de traitement approuvée ou éliminée d'après les réglementations provinciales.

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé.

7 Manutention et stockage

MANIPULATION:

Alcalin. Ne pas mélanger avec des substances acides.

ENTREPOSAGE:

Garder les contenants fermés si non utilisable. Protéger du gel.

Si gelé, dégeler et mélanger complètement avant l'emploi. Durée de conservation: 360 jours.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

LIMITES D'EXPOSITION

Consulter les autorités locales pour des renseignements sur les limites provinciales appropriées.

NOM CHIMIQUE

HYDROXYDE DE SODIUM

PEL (OSHA): 2 MG/M3

TLV (ACGIH): TWA (plafond) = 2 MG/M3

CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE:

Ventilation suffisante pour maintenir les impuretés de l'air au-dessous des limites permises.

PROTECTION RESPIRATOIRE:

Si un appareil respiratoire purificateur d'air est approprié, utiliser les respirateurs particulaires suivants: N95, N99, N100, R95, R99, R100, P95, P99 ou P100.

PROTECTION DE LA PEAU:

gants de caoutchouc, de butyle ou de néoprène avec manchettes,

tablier à l'épreuve des produits chimiques -- Laver après l'emploi.
Remplacer selon le besoin.

PROTECTION DES YEUX:

lunettes à l'épreuve des éclaboussures, masque protecteur

9 Propriétés physiques et chimiques

Poids spécifique(21C)	1.062	Pression de vapeur(mmHG)	~ 18.0
Pt de congélation(F)	30	Densité de vapeur(air=1)	< 1.00
Pt de congélation(C)	-1		
Viscosité(cps 70F,21C)	14	% Solubilité (eau)	100.0
Odeur		Légère	
Apparence		Jaune à ambre	
État physique		Liquide	
Point d'éclair	P-M(VC)	> 200F > 93C	
pH Tel quel (approx.)		> 13.0	
Taux d'évap.(Éther=1)		< 1.00	
Pourcent COV:		0.0	

SO = sans objet ND = non déterminé

10 Stabilité et réactivité

STABILITÉ CHIMIQUE:

Stable dans les conditions normales d'entreposage.

POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES:

Le contact avec des acides forts peut causer une réaction violente libérant la chaleur.

INCOMPATIBILITÉS:

Peut réagir avec les acides ou les oxydants à chaîne.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION:

oxydes de carbone, d'azote et de phosphore

11 Données toxicologiques

DL50 orale RAT:	>2,000 mg/kg
NOTE - Valeur estimée	
DL50 cutanée LAPIN:	>2,000 mg/kg
NOTE - Valeur estimée	

12 Données écologiques

TOXICITÉ AQUATIQUE

Tête-de-boule 96 Heures Toxicité aquatique calculée (Estimation)

Dose sans effet: 5000 mg/L

Daphnia magna 48 Heures Toxicité aquatique calculée (Estimation)

CL50 plus grande que: 5000; Dose sans effet: 3480 mg/L

BIODÉGRADATION

COT (mg/g): 12

DBO-28 (mg/g): 5
DBO-5 (mg/g): 4
DCO (mg/g): 47

13 Données sur l'élimination

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé. Veuillez noter qu'il peut y avoir des exigences locales ou provinciales supplémentaires concernant l'élimination de produits. Consulter les règlements provinciaux et locaux pour des renseignements sur le mode d'élimination approprié pour ce produit.

14 Informations relatives au transport

Transport des matières dangereuses:

LIQUIDE INORGANIQUE, CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION)
8, UN3266, PG III

DOT EMERGENCY RESPONSE GUIDE #: 154

15 Informations sur la réglementation

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le RPC et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.

LCPE:

Tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences définies par la LCPE.

CLASSIFICATION SIMDUT:

D2B E

16 Autres informations

HMIS VII		TRADUCTION DES CODES
Santé	3	Danger grave
Feu	0	Danger minime
Réactivité	0	Danger minime
Spécial	CORR	DOT corrosif
(1) Equipement de protection D		Lunettes protectrices, Gants, Tablier, Masque facial

(1) Consulter la section 8 de la fiche signalétique pour des renseignements supplémentaires sur l'équipement de protection recommandé

LISTE DES CHANGEMENTS

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	RÉVISIONS AUX SECTIONS:	REMPLECE
-----	-----	-----
Justification: 30-JAN-1997		* NOUVEAU *
11-AUG-1999		30-JAN-1997

22-JUL-2002 4, 16
22-JUN-2005 16
26-MAY-2006 8
12-MAY-2009 4, 5, 7, 8, 10
27-FEB-2012 2, 4, 5, 8, 14, 16

11-AUG-1999
22-JUL-2002
22-JUN-2005
26-MAY-2006
12-MAY-2009



Fiche Signalétique

Date d'entrée en vigueur: 06-OCT-2011
Supplanter; 29-NOV-2010

POLYFLOC AE1115

1 Identification

Identification de la substance ou de la préparation
POLYFLOC AE1115

Utilisation du produit
Agent de floculation.

Identification de la société/entreprise
GE Water & Process Technologies Canada
3239 Dundas Street West
Oakville, Ontario, L6M 4B2
T 905-465-3030

Numéro de téléphone d'appel d'urgence
(800) 877-1940

Préparé près Product Stewardship Group: T 215-355-3300 Préparé on: 06-OCT-2011

2 Identification du ou des dangers

DONNÉES EN CAS D'URGENCE

Peut causer une irritation modérée de la peau. Irrite gravement les yeux. Les émanations ou le produit vaporisé peuvent irriter les voies respiratoires supérieures. Une exposition prolongée peut causer étourdissements et maux de tête.

Odeur: Faible; Apparence: Blanc, Émulsion

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Modes appropriés d'extinction:
poudre chimique/CO2/mousse ou eau--glissant: répandre sable ou gravier.

IDENTIFICATION DES DANGERS

EFFETS CUTANÉS AIGUS:
Voie principale d'exposition; Peut causer une irritation modérée de la peau.

EFFETS OCULAIRES AIGUS:
Irrite gravement les yeux.

EFFETS RESPIRATOIRES AIGUS:

Voie principale d'exposition; Les émanations ou le produit vaporisé peuvent irriter les voies respiratoires supérieures. Une exposition prolongée peut causer étourdissements et maux de tête.

EFFETS DE L'INGESTION:

Irritation gastro-intestinale grave avec possibilité de nausée, vomissement, diarrhée, salivation, vision trouble, faiblesse, paralysie, lésions aux reins, au cœur et aux voies respiratoires. L'aspiration peut causer lésions pulmonaires, mort.

ORGANES CIBLE:

L'exposition prolongée ou répétée peut causer une dépression du SNC.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES:

Information inconnue.

SYMPTÔMES D'EXPOSITION:

Le contact excessif avec la peau peut dégraisser ou assécher la peau. L'inhalation excessive des vapeurs peut causer étourdissements, maux de tête et nausée.

3 Composition/information sur les composants

Les renseignements exigés par SIMDUT pour les ingrédients composant ce produit sont donnés ci-dessous. Consulter les autres sections de cette fiche pour l'évaluation des risques associés à ce produit.

COMPOSANTS/RISQUES:

Cas#	Nom Chimique	Pourcentage (p/p%)
64742-47-8	DISTILLAT DE PÉTROLE ISOPARAFFÉNIQUE Liquide combustible; irritant; dépression du SNC; IARC=3 (cancérogénicité: non classifiable) DL50 ORALE-RAT: >5,000 MG/KG DL50 CUTANÉE-LAPIN: >2,000 MG/KG CL50 INHAL.: PAS DE DONNÉES	15-40
68002-97-1	ÉTHYLATES D'ALCOOLS C10-C16 Irritant faible (yeux et peau) DL50 ORALE-RAT: 3,300 MG/KG DL50 CUTANÉE-LAPIN: 3,300 MG/KG CL50 INHAL.-RAT: >1.6 MG/L/4H	1-5
68551-12-2	ALCOOLS EN C12-16 ÉTHOXYLÉS Irritant grave (yeux); irritant modéré (peau) DL50 ORALE-RAT: 1,380 MG/KG DL50 CUTANÉE: PAS DE DONNÉES CL50 INHAL.: PAS DE DONNÉES	1-5
68439-50-9	ALCOOLS EN C12-14 ÉTHOXYLÉS Irritant (yeux et peau) DL50 ORALE: PAS DE DONNÉES DL50 CUTANÉE: PAS DE DONNÉES CL50 INHAL.: PAS DE DONNÉES	1-5
7631-90-5	BISULFITE DE SODIUM Peut être corrosif dans des solutions aqueuses;	0.1-1.0

irritant; sensibilisation (peau et système respiratoire); peut produire S02. IARC=3 (cancérogénicité: non classifiable)
NO FRENCH TRANSLATION
DL50 CUTANÉE: PAS DE DONNÉES
CL50 INHAL.: PAS DE DONNÉES

4 Premiers soins

CONTACT AVEC LA PEAU:

Se laver soigneusement à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Les laver soigneusement avant de les porter. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou persiste.

CONTACT AVEC LES YEUX:

URGENT! Rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau à faible pression pendant au moins 20 min. et enlever les lentilles de contact. Tenir les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux sans délai.

INHALATION:

Amener la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux sans délai.

INGESTION:

Ne rien donner par voie orale à une victime inconsciente ou en convulsions. Ne pas faire vomir. Appeler un médecin immédiatement. Diluer le contenu de l'estomac avec 2-8 onces liquides (60 à 240 ml) d'eau ou de lait.

NOTES À L'INTENTION DES MÉDECINS:

Ce produit contient un solvant à base d'hydrocarbures. L'aspiration du produit dans les poumons peut provoquer une pneumonie chimique et peut être fatale.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE:

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet).

MODE D'EXTINCTION:

poudre chimique/CO2/mousse ou eau--glissant: répandre sable ou gravier.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:

oxydes de carbone, d'azote et de soufre

POINT D'ÉCLAIR:

> 200F > 93C P-M(VC)

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

PROTECTION ET CONTRÔLE DES DÉVERSEMENTS:

Ventiler. Utiliser l'équipement de protection recommandé. Contenir et absorber à l'aide d'un matériau absorbant. Placer dans un contenant pour les déchets. Rincer avec de l'eau. La zone mouillée peut être glissante. Répandre sable/ gravier.

MODE D'ÉLIMINATION:

Les caractéristiques d'élimination du produit absorbé ou du sol contaminé doivent être déterminées d'après les réglementations provinciales. L'eau contaminée par ce produit peut être envoyée à

une installation de traitement des égouts sanitaires, en conformité avec les ententes locales, à une usine de traitement approuvée ou éliminée d'après les réglementations provinciales.

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé.

7 Manutention et stockage

MANIPULATION:

Manipulation normale pour un produit chimique.

ENTREPOSAGE:

Durée de conservation: 240 jours. Garder les contenants fermés si non utilisable. Entreposage raisonnable et sécuritaire. Protéger du gel. Si gelé, décongeler complètement et mélanger soigneusement avant l'emploi.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

LIMITES D'EXPOSITION

Consulter les autorités locales pour des renseignements sur les limites provinciales appropriées.

NOM CHIMIQUE

DISTILLAT DE PÉTROLE ISOPARAFFÉNIQUE

PEL (OSHA): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR LES USA OSHA.

TLV (ACGIH): TWA (peau) = 200 MG/M3; A3 (pour le kérosène)

ÉTHYLATES D'ALCOOLS C10-C16

PEL (OSHA): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR LES USA OSHA.

TLV (ACGIH): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR L'ACGIH.

ALCOOLS EN C12-16 ÉTHOXYLÉS

PEL (OSHA): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR LES USA OSHA.

TLV (ACGIH): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR L'ACGIH.

ALCOOLS EN C12-14 ÉTHOXYLÉS

PEL (OSHA): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR LES USA OSHA.

TLV (ACGIH): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR L'ACGIH.

BISULFITE DE SODIUM

PEL (OSHA): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR LES USA OSHA.

TLV (ACGIH): TWA = 5 MG/M3; A4

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:

Ventilation suffisante pour maintenir les impuretés de l'air au-dessous des limites permises.

PROTECTION RESPIRATOIRE:

Si un appareil respiratoire purificateur d'air est approprié, utiliser un appareil avec cartouches pour vapeurs organiques.

PROTECTION DE LA PEAU:

gants de viton-- Laver après l'emploi. Remplacer selon le besoin.

PROTECTION DES YEUX:

lunettes à l'épreuve des éclaboussures

9 Propriétés physiques et chimiques

Poids spécifique(21C)	1.019	Pression de vapeur(mmHG)	~ 18.0
Pt de congélation(F)	~ 23	Densité de vapeur(air=1)	> 1.00
Pt de congélation(C)	~ -5		
Viscosité(cps 70F,21C)	1000	% Solubilité (eau)	ND
Odeur		Faible	
Apparence		Blanc	
État physique		Émulsion	
Point d'éclair	P-M(VC)	> 200F > 93C	
pH Sol. à 1% (approx.)		7.0	
Taux d'évap.(Éther=1)		< 1.00	
Pourcent COV:		22.4	

SO = sans objet ND = non déterminé

10 Stabilité et réactivité

STABILITÉ CHIMIQUE:

Stable dans les conditions normales d'entreposage.

POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES:

Le contact avec des oxydants peut causer l'incendie. Le contact avec les composés réactifs de l'eau peut causer l'incendie ou l'explosion.

INCOMPATIBILITÉS:

Peut réagir avec les oxydants forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION:

oxydes de carbone, d'azote et de soufre

11 Données toxicologiques

DL50 orale RAT:	>5000 mg/kg
NOTE - Valeur calculée selon la formule d'additivité de GHS	
DL50 cutanée LAPIN:	>5000 mg/kg
NOTE - Valeur calculée selon la formule d'additivité de GHS	

12 Données écologiques

TOXICITÉ AQUATIQUE

Truite arc-en-ciel 96 Heures Essai biologique statique ponctuel

CL50: 75; Dose sans effet: 10 mg/L

Crapet à oreilles bleues 96 Heures Essai biologique statique ponctuel

CL50: 89; Dose sans effet: 18 mg/L

Daphnia magna 48 Heures Essai biologique statique avec renouvellement

CL50: 3.9; 5% mortalité 1.6 mg/L

Tête-de-boule 96 Heures Essai biologique statique avec renouvellement

CL50: 25; 25% mortalité 15 mg/L

Ceriodaphnia 48 Heures Essai biologique statique ponctuel

CL50: 2.8; Dose sans effet: 2.06 mg/L

BIODÉGRADATION

COT (mg/g): 510

DCO (mg/g): 1270

13 Données sur l'élimination

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé. Veuillez noter qu'il peut y avoir des exigences locales ou provinciales supplémentaires concernant l'élimination de produits. Consulter les règlements provinciaux et locaux pour des renseignements sur le mode d'élimination approprié pour ce produit.

14 Informations relatives au transport

Transport des matières dangereuses:

Not Regulated

DOT EMERGENCY RESPONSE GUIDE #: ERG

15 Informations sur la réglementation

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le RPC et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.

LCPE:

Tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences définies par la LCPE.

CLASSIFICATION SIMDUT:

D2B

ADMINISTRATION DES ALIMENTS ET DROGUES:

(US FOOD AND DRUG ADMINISTRATION)

21 CFR 176.110 (résines d'acrylamide - acide acrylique)

Les ingrédients de ce produit sont autorisés par le FDA pour usage dans la production de papier et de cartonnage qui pourrait entrer en contact avec les aliments aqueux et gras selon 21 CFR 176.170(a) (4).

16 Autres informations

HMIS VII

TRADUCTION DES CODES

Santé	2	Danger modéré
Feu	1	Danger faible
Réactivité	0	Danger minime
Spécial	AUCUN	Pas de danger spécial
(1) Equipement de protection B		Lunettes protectrices, Gants

(1) Consulter la section 8 de la fiche signalétique pour des renseignements supplémentaires sur l'équipement de protection recommandé

LISTE DES CHANGEMENTS

	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	RÉVISIONS AUX SECTIONS:	REMPLECE
	-----	-----	-----
Justification:	01-JUN-2000		* NOUVEAU *
	22-JUN-2000	12	01-JUN-2000

11-DEC-2001	2, 3, 4, 5, 7, 8, 15, 16	22-JUN-2000
27-SEP-2004	16	11-DEC-2001
09-MAR-2007	2, 8	27-SEP-2004
20-NOV-2009	4, 5, 7, 8, 10, 12	09-MAR-2007
29-NOV-2010	7, 10	20-NOV-2009
06-OCT-2011	11	29-NOV-2010



Fiche Signalétique

Date d'entrée en vigueur: 27-MAY-2011
Supplanter; 24-JUN-2009

SPECTRUS BD1500

1 Identification

Identification de la substance ou de la préparation
SPECTRUS BD1500

Utilisation du produit
Agent de contrôle des dÉpÔts À base d'eau.

Identification de la société/entreprise
GE Water & Process Technologies Canada
3239 Dundas Street West
Oakville, Ontario, L6M 4B2
T 905-465-3030

Numéro de téléphone d'appel d'urgence
(800) 877-1940

Préparé près Product Stewardship Group: T 215-355-3300 Préparé on: 27-MAY-2011

2 Identification du ou des dangers

DONNÉES EN CAS D'URGENCE

Peut causer une faible irritation de la peau. Peut causer irritation modérée des yeux. Le produit vaporisé peut irriter les voies respiratoires supérieures.

Odeur: Légère; Apparence: Incolore, Liquide

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Modes appropriés d'extinction:
agents chimiques secs, bioxyde de carbone, mousse ou eau

IDENTIFICATION DES DANGERS

EFFETS CUTANÉS AIGUS:

Voie principale d'exposition; Peut causer une faible irritation de la peau.

EFFETS OCULAIRES AIGUS:

Peut causer irritation modérée des yeux.

EFFETS RESPIRATOIRES AIGUS:

Le produit vaporisé peut irriter les voies respiratoires

supérieures.

EFFETS DE L'INGESTION:

Peut causer une faible irritation gastro-intestinale.

ORGANES CIBLE:

Aucune preuve d'effets chroniques latents.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES:

Information inconnue.

SYMPTÔMES D'EXPOSITION:

Peut causer rougeur ou démangeaison de la peau.

3 Composition/information sur les composants

Les renseignements exigés par SIMDUT pour les ingrédients composant ce produit sont donnés ci-dessous. Consulter les autres sections de cette fiche pour l'évaluation des risques associés à ce produit.

COMPOSANTS/RISQUES:

Ce produit ne contient pas d'ingrédients dangereux d'après la réglementation SIMDUT.

Aucun composant n'est considéré cancérigène par le Programme toxicologique national américain (NTP), l'Agence internationale de recherche sur le cancer (IARC), the American Conference of Governmental Industrial Hygienists (ACGIH), ou le S

4 Premiers soins

CONTACT AVEC LA PEAU:

Se laver soigneusement au savon et à l'eau. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou persiste.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Enlever les lentilles de contact. Tenir les paupières ouvertes. Rincer les yeux sans délai avec beaucoup d'eau à faible pression pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux sans délai.

INHALATION:

Si une irritation du nez, de la gorge ou des poumons se développe - amener la victime à l'air frais et obtenir des soins médicaux.

INGESTION:

Ne rien donner par voie orale à une victime inconsciente ou en convulsions. Ne pas faire vomir. Appeler un médecin immédiatement. Diluer le contenu de l'estomac avec 2-8 onces liquides (60 à 240 ml) d'eau ou de lait.

NOTES À L'INTENTION DES MÉDECINS:

Aucune instruction spéciale

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE:

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet).

MODE D'EXTINCTION:

agents chimiques secs, bioxyde de carbone, mousse ou eau

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:

oxydes de carbone

POINT D'ÉCLAIR:

> 200F > 93C SETA(VC)

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

PROTECTION ET CONTRÔLE DES DÉVERSEMENTS:

Ventiler. Utiliser l'équipement de protection recommandé. Contenir et absorber à l'aide d'un matériau absorbant. Placer dans un contenant pour les déchets. Rincer avec de l'eau. La zone mouillée peut être glissante. Répandre sable/ gravier.

MODE D'ÉLIMINATION:

Les caractéristiques d'élimination du produit absorbé ou du sol contaminé doivent être déterminées d'après les réglementations provinciales. L'eau contaminée par ce produit peut être envoyée à une installation de traitement des égouts sanitaires, en conformité avec les ententes locales, à une usine de traitement approuvée ou éliminée d'après les réglementations provinciales.

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé.

7 Manutention et stockage

MANIPULATION:

Alcalin. Ne pas mélanger avec des substances acides.

ENTREPOSAGE:

Garder les contenants fermés si non utilisable. Entreposage raisonnable et sécuritaire pour un produit chimique. Entreposer à l'écart des acides.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

LIMITES D'EXPOSITION

Consulter les autorités locales pour des renseignements sur les limites provinciales appropriées.

Ce produit ne contient pas d'ingrédients dangereux d'après la réglementation SIMDUT.

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:

ventilation suffisante

PROTECTION RESPIRATOIRE:

Si un appareil respiratoire purificateur d'air est approprié, utiliser les respirateurs particuliers suivants: N95, N99, N100, R95, R99, R100, P95, P99 ou P100.

PROTECTION DE LA PEAU:

gants en caoutchouc, de butyle ou de viton -- Laver après l'emploi. Remplacer selon le besoin.

PROTECTION DES YEUX:

lunettes à l'épreuve des éclaboussures

9 Propriétés physiques et chimiques

Poids spécifique(21C)	1.020	Pression de vapeur(mmHG)	~ 18.0
Pt de congélation(F)	31	Densité de vapeur(air=1)	< 1.00
Pt de congélation(C)	-1		
Viscosité(cps 70F,21C)	30	% Solubilité (eau)	100.0

Odeur		Légère
Apparence		Incolore
État physique		Liquide
Point d'éclair	SETA(VC)	> 200F > 93C
pH Tel quel (approx.)		12.5
Taux d'évap. (Éther=1)		< 1.00
Pourcent COV:		0.0

SO = sans objet ND = non déterminé

10 Stabilité et réactivité

STABILITÉ CHIMIQUE:

Stable dans les conditions normales d'entreposage.

POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES:

Le contact avec des acides forts peut causer une réaction violente libérant la chaleur. Le contact avec les composés réactifs de l'eau peut causer l'incendie ou l'explosion.

INCOMPATIBILITÉS:

Peut réagir avec les oxydants forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION:

oxydes de carbone

11 Données toxicologiques

DL50 orale RAT:	>5000 mg/kg
NOTE - Valeur calculée selon la formule d'additivité de GHS	
DL50 cutanée LAPIN:	>5000 mg/kg
NOTE - Valeur calculée selon la formule d'additivité de GHS	

12 Données écologiques

TOXICITÉ AQUATIQUE

Menidia beryllina (athérinidés) 96 Heures Essai biologique statique ponctuel

0% mortalité 5000 mg/L

Myside 96 Heures Essai biologique statique ponctuel

25% mortalité 5000; Dose sans effet: 2500 mg/L

Tête-de-boule 96 Heures Contrôle statique avec renouvellement aux 48 heures

0% mortalité 2000 mg/L

Daphnia magna 48 Heures Essai biologique statique ponctuel

0% mortalité 2000 mg/L

Truite arc-en-ciel 96 Heures Essai biologique statique avec renouvellement

Dose sans effet: 3000 mg/L

Tête-de-boule 7 Jours Essai biologique statique avec renouvellement

3000; CL50 plus grande que: 3000 mg/L
Ceriodaphnia 48 Heures Essai biologique statique avec renouvellement

CL50 plus grande que: 3000 mg/L
Ceriodaphnia 7 Jours Essai biologique statique avec renouvellement

652 mg/L

Pas de données.

BIODÉGRADATION

COT (mg/g): 80
DBO-28 (mg/g): 5
DBO-5 (mg/g): 4
DCO (mg/g): 341

13 Données sur l'élimination

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé. Veuillez noter qu'il peut y avoir des exigences locales ou provinciales supplémentaires concernant l'élimination de produits. Consulter les règlements provinciaux et locaux pour des renseignements sur le mode d'élimination approprié pour ce produit.

14 Informations relatives au transport

Transport des matières dangereuses:

Not Regulated

DOT EMERGENCY RESPONSE GUIDE #: ERG

15 Informations sur la réglementation

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le RPC et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.

LCPE:

Tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences définies par la LCPE.

CLASSIFICATION SIMDUT:

sans objet

ADMINISTRATION DES ALIMENTS ET DROGUES:

(US FOOD AND DRUG ADMINISTRATION)

21 CFR 176.170 (composants du papier et du cartonnage en contact avec la nourriture de nature aqueuse ou grasse)

LOI DES PRODUITS ANTIPARASITAIRES:

NO.D'ENR. 5185-319

16 Autres informations

HMIS vII

Santé
Feu
Réactivité
Spécial

1
0
0
ALK

TRADUCTION DES CODES

Danger faible
Danger minime
Danger minime
pH supérieur à 12.0

(1) Equipement de protection B Lunettes protectrices,Gants

(1) Consulter la section 8 de la fiche signalétique pour des renseignements supplémentaires sur l'équipement de protection recommandé

LISTE DES CHANGEMENTS

	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR -----	RÉVISIONS AUX SECTIONS: -----	REMPLECE -----
Justification:	16-JUL-1997		* NOUVEAU *
	09-SEP-1998		16-JUL-1997
	15-SEP-1998		09-SEP-1998
	12-NOV-1998		15-SEP-1998
	25-JUN-1999	11	12-NOV-1998
	02-APR-2001	12	25-JUN-1999
	05-OCT-2001	4,16	02-APR-2001
	10-JAN-2002	15	05-OCT-2001
	18-JAN-2002	15	10-JAN-2002
	29-APR-2003	8,16	18-JAN-2002
	07-FEB-2006	12	29-APR-2003
	10-JUL-2008	4,8,11	07-FEB-2006
	31-OCT-2008	11	10-JUL-2008
	09-FEB-2009	11	31-OCT-2008
	24-JUN-2009	10	09-FEB-2009
	27-MAY-2011	7,10	24-JUN-2009



Fiche Signalétique

Date d'entrée en vigueur: 05-NOV-2012
Supplanter; 17-FEB-2012

SPECTRUS DT1404

1 Identification

Identification de la substance ou de la préparation
SPECTRUS DT1404

Utilisation du produit
Agent de nettoyage chimique.

Identification de la société/entreprise
GE Water & Process Technologies Canada
3239 Dundas Street West
Oakville, Ontario, L6M 4B2
T 905-465-3030

Numéro de téléphone d'appel d'urgence
(800) 877-1940

Préparé près Product Stewardship Group: T 215-355-3300 Préparé on: 05-NOV-2012

2 Identification du ou des dangers

DONNÉES EN CAS D'URGENCE

Peut causer une faible irritation de la peau. Peut causer faible irritation des yeux. Les poussières ou brouillards irritent les muqueuses. L'exposition répétée peut causer une sensibilisation des voies respiratoires.

Odeur: Faible; Apparence: Jaune à vert, Liquide

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Modes appropriés d'extinction:
agents chimiques secs, bioxyde de carbone, mousse ou eau

IDENTIFICATION DES DANGERS

EFFETS CUTANÉS AIGUS:

Voie principale d'exposition; Peut causer une faible irritation de la peau.

EFFETS OCULAIRES AIGUS:

Peut causer faible irritation des yeux.

EFFETS RESPIRATOIRES AIGUS:

Les poussières ou brouillards irritent les muqueuses. L'exposition répétée peut causer une sensibilisation des voies respiratoires.

EFFETS DE L'INGESTION:

Peut causer irritation gastro-intestinale. A très fortes doses, possibilité de diarrhée, dépression, colique et mort. Peut aussi causer des réactions allergiques graves chez les individus sensibles.

ORGANES CIBLE:

L'exposition prolongée ou répétée peut causer une dermatite primaire par irritation, une sensibilisation de la peau et/ou des allergies respiratoires.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES:

Asthme.

SYMPTÔMES D'EXPOSITION:

L'inhalation peut irriter yeux, nez, gorge, poumons, pourrait causer sensibilisation des voies resp. ou asthme. Le contact avec la peau peut causer irritation modérée à brûlures graves et sensibilisation..

3 Composition/information sur les composants

Les renseignements exigés par SIMDUT pour les ingrédients composant ce produit sont donnés ci-dessous. Consulter les autres sections de cette fiche pour l'évaluation des risques associés à ce produit.

COMPOSANTS/RISQUES:

Cas#	Nom Chimique	Pourcentage (p/p%)
7631-90-5	BISULFITE DE SODIUM NO FRENCH TRANSLATION IARC=3 (cancérogénicité: non classifiable) NO FRENCH TRANSLATION DL50 CUTANÉE: PAS DE DONNÉES CL50 INHAL.: PAS DE DONNÉES	30-60
7757-83-7	SULFITE DE SODIUM Irritant grave (yeux); sensibilisation (peau et voies respiratoires); IARC=3 (cancérogénicité: non classifiable) NO FRENCH TRANSLATION DL50 CUTANÉE: PAS DE DONNÉES NO FRENCH TRANSLATION	0.1-1.0

4 Premiers soins

CONTACT AVEC LA PEAU:

Se laver soigneusement à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement les vêtements contaminés avant de les porter. Contacter un médecin sans délai.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Enlever les lentilles de contact. Tenir les paupières ouvertes. Rincer les yeux sans délai avec beaucoup d'eau à faible

pression pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux sans délai.

INHALATION:

Si une irritation du nez, de la gorge ou des poumons se développe - amener la victime à l'air frais et obtenir des soins médicaux.

INGESTION:

Ne rien donner par voie orale à une victime inconsciente ou en convulsions. Ne pas faire vomir. Appeler un médecin immédiatement. Diluer le contenu de l'estomac avec 2-8 onces liquides (60 à 240 ml) d'eau ou de lait.

NOTES À L'INTENTION DES MÉDECINS:

Aucune instruction spéciale

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE:

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet).

MODE D'EXTINCTION:

agents chimiques secs, bioxyde de carbone, mousse ou eau

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:

oxydes de soufre

POINT D'ÉCLAIR:

> 200F > 93C P-M(VC)

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

PROTECTION ET CONTRÔLE DES DÉVERSEMENTS:

Ventiler. Utiliser l'équipement de protection recommandé. Contenir et absorber à l'aide d'un matériau absorbant. Placer dans un contenant pour les déchets. Rincer avec de l'eau. La zone mouillée peut être glissante. Répandre sable/ gravier.

MODE D'ÉLIMINATION:

Les caractéristiques d'élimination du produit absorbé ou du sol contaminé doivent être déterminées d'après les réglementations provinciales. L'eau contaminée par ce produit peut être envoyée à une installation de traitement des égouts sanitaires, en conformité avec les ententes locales, à une usine de traitement approuvée ou éliminée d'après les réglementations provinciales.

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé.

7 Manutention et stockage

MANIPULATION:

Evacuer avec soin avant d'ouvrir. Anhydride sulfureux peut se développer pendant manipulation et usage normal de ce produit.

ENTREPOSAGE:

Garder les contenants fermés si non utilisable. Protéger du gel. Si gelé, décongeler et mélanger complètement avant l'emploi. Durée de conservation: 270 jours.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

LIMITES D'EXPOSITION

Consulter les autorités locales pour des renseignements sur les limites provinciales appropriées.

NOM CHIMIQUE

BISULFITE DE SODIUM

PEL (OSHA): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR LES USA OSHA.
TLV (ACGIH): TWA = 5 MG/M3; A4

SULFITE DE SODIUM

PEL (OSHA): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR LES USA OSHA.
TLV (ACGIH): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR L'ACGIH.

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:

Ventilation suffisante pour maintenir les impuretés de l'air au-dessous des limites permises.

PROTECTION RESPIRATOIRE:

Si un appareil respiratoire purificateur d'air est approprié, utiliser un appareil avec cartouches pour gaz acides et les respirateurs particulaires suivants: N95, N99, N100, R95, R99, R100, P95, P99.

PROTECTION DE LA PEAU:

gants en caoutchouc, de butyle, de viton ou de néoprène -- Laver après l'emploi. Remplacer selon le besoin.

PROTECTION DES YEUX:

lunettes à l'épreuve des éclaboussures

9 Propriétés physiques et chimiques

Poids spécifique(21C)	1.360	Pression de vapeur(mmHG)	~ 18.0
Pt de congélation(F)	27	Densité de vapeur(air=1)	< 1.00
Pt de congélation(C)	-3		
Viscosité(cps 70F,21C)	20	% Solubilité (eau)	100.0

Odeur		Faible
Apparence		Jaune à vert
État physique		Liquide
Point d'éclair	P-M(VC)	> 200F > 93C
pH Tel quel (approx.)		3.8
Taux d'évap.(Éther=1)		< 1.00
Pourcent COV:		0.0

SO = sans objet ND = non déterminé

10 Stabilité et réactivité

STABILITÉ CHIMIQUE:

Stable dans les conditions normales d'entreposage.

POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES:

Aucunes réactions dangereuses connues.

INCOMPATIBILITÉS:

Peut réagir avec les oxydants forts et les amines.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION:

oxydes de soufre

11 Données toxicologiques

DL50 orale RAT: 2,000 mg/kg
DL50 cutanée LAPIN: >2,000 mg/kg
NOTE - Valeur estimée

12 Données écologiques

TOXICITÉ AQUATIQUE

Tête-de-boule 96 Heures Essai biologique statique avec renouvellement

CL50: 175; Dose sans effet: 125 mg/L

Daphnia magna 48 Heures Essai biologique statique avec renouvellement

CL50: 175; Dose sans effet: 125 mg/L

Truite arc-en-ciel 96 Heures Essai biologique statique avec renouvellement (pH ajusté)

CL50: 330; Dose sans effet: 125 mg/L

BIODÉGRADATION

Ce produit ne contient que des substances inorganiques qui, typiquement, ne sont pas dégradées biologiquement. Il peut être assimilé par les microbes dans le système de traitement des déchets ou dans l'environnement.

13 Données sur l'élimination

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé. Veuillez noter qu'il peut y avoir des exigences locales ou provinciales supplémentaires concernant l'élimination de produits. Consulter les règlements provinciaux et locaux pour des renseignements sur le mode d'élimination approprié pour ce produit.

14 Informations relatives au transport

Transport des matières dangereuses:

HYDROGÉNOSULFITES EN SOLUTION AQUEUSE, N.S.A. (BISULFITE DE SODIUM)

8, UN2693, PG III

DOT EMERGENCY RESPONSE GUIDE #: 154

15 Informations sur la réglementation

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le RPC et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.

LCPE:

Tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences définies par la LCPE.

CLASSIFICATION SIMDUT:

D2A D2B E

16 Autres informations

HMIS vII

TRADUCTION DES CODES

Santé	3	Danger grave
Feu	0	Danger minime
Réactivité	1	Danger faible
Spécial	AUCUN	Pas de danger spécial
(1) Equipement de protection B		Lunettes protectrices, Gants

(1) Consulter la section 8 de la fiche signalétique pour des renseignements supplémentaires sur l'équipement de protection recommandé

LISTE DES CHANGEMENTS

	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	RÉVISIONS AUX SECTIONS:	REPLACE
	-----	-----	-----
Justification:	24-JUL-1997		* NOUVEAU *
	11-AUG-1997	12	24-JUL-1997
	19-NOV-1997	3, 5, 14, 16	11-AUG-1997
	18-OCT-1999	14	19-NOV-1997
	26-APR-2001	4, 15	18-OCT-1999
	10-JUN-2002	12	26-APR-2001
	09-JUL-2002	12	10-JUN-2002
	09-JUN-2005	16	09-JUL-2002
	18-MAY-2006	7	09-JUN-2005
	13-MAR-2008	4, 8, 10, 16	18-MAY-2006
	04-JUN-2009	8	13-MAR-2008
	13-SEP-2011	10, 16	04-JUN-2009
	16-FEB-2012	2, 3, 4, 16	13-SEP-2011
	17-FEB-2012	16	16-FEB-2012
	05-NOV-2012	16	17-FEB-2012



Fiche Signalétique

Date d'entrée en vigueur: 09-JAN-2012
Supplanter; 03-OCT-2011

SPECTRUS OX1201

1 Identification

Identification de la substance ou de la préparation
SPECTRUS OX1201

Utilisation du produit
Agent de contrôle microbien à base d'eau.

Identification de la société/entreprise
GE Water & Process Technologies Canada
3239 Dundas Street West
Oakville, Ontario, L6M 4B2
T 905-465-3030

Numéro de téléphone d'appel d'urgence
(800) 877-1940

Préparé près Product Stewardship Group: T 215-355-3300 Préparé on: 09-JAN-2012

2 Identification du ou des dangers

DONNÉES EN CAS D'URGENCE

Aucun risque pour la peau. Peut causer irritation modérée des yeux.
Le produit vaporisé peut irriter les voies respiratoires supérieures.

Odeur: Légère; Apparence: Incolore, Liquide

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Modes appropriés d'extinction:
agents chimiques secs, bioxyde de carbone, mousse ou eau

IDENTIFICATION DES DANGERS

EFFETS CUTANÉS AIGUS:
Voie principale d'exposition; Aucun risque pour la peau.

EFFETS OCULAIRES AIGUS:
Peut causer irritation modérée des yeux.

EFFETS RESPIRATOIRES AIGUS:
Le produit vaporisé peut irriter les voies respiratoires supérieures.

EFFETS DE L'INGESTION:

Peut causer une irritation gastro-intestinale.

ORGANES CIBLE:

Aucune preuve d'effets chroniques latents.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES:

Information inconnue.

SYMPTÔMES D'EXPOSITION:

Peut causer rougeur ou démangeaison de la peau.

3 Composition/information sur les composants

Les renseignements exigés par SIMDUT pour les ingrédients composant ce produit sont donnés ci-dessous. Consulter les autres sections de cette fiche pour l'évaluation des risques associés à ce produit.

COMPOSANTS/RISQUES:

Cas#	Nom Chimique	Pourcentage (p/p%)
7647-15-6	BROMURE DE SODIUM Irritant DL50 ORALE-RAT: 3500MG/KG DL50 CUTANÉE: PAS DE DONNÉES CL50 INHAL.: PAS DE DONNÉES	30-60

4 Premiers soins

CONTACT AVEC LA PEAU:

Se laver soigneusement au savon et à l'eau. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou persiste.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Enlever les lentilles de contact. Tenir les paupières ouvertes. Rincer les yeux sans délai avec beaucoup d'eau à faible pression pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux sans délai.

INHALATION:

Si une irritation du nez, de la gorge ou des poumons se développe - amener la victime à l'air frais et obtenir des soins médicaux.

INGESTION:

Ne rien donner par voie orale à une victime inconsciente ou en convulsions. Ne pas faire vomir. Appeler un médecin immédiatement. Diluer le contenu de l'estomac avec 2-8 onces liquides (60 à 240 ml) d'eau ou de lait.

NOTES À L'INTENTION DES MÉDECINS:

Des dommages probables aux muqueuses pourraient contre-indiquer le lavage gastrique.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE:

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet).

MODE D'EXTINCTION:

agents chimiques secs, bioxyde de carbone, mousse ou eau

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:

bromure d'hydrogène

POINT D'ÉCLAIR:

> 200F > 93C P-M(VC)

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

PROTECTION ET CONTRÔLE DES DÉVERSEMENTS:

Ventiler. Utiliser l'équipement de protection recommandé. Contenir et absorber à l'aide d'un matériau absorbant. Placer dans un contenant pour les déchets. La région contaminée peut être lavée avec de l'eau.

MODE D'ÉLIMINATION:

Les caractéristiques d'élimination du produit absorbé ou du sol contaminé doivent être déterminées d'après les réglementations provinciales. L'eau contaminée par ce produit peut être envoyée à une installation de traitement des égouts sanitaires, en conformité avec les ententes locales, à une usine de traitement approuvée ou éliminée d'après les réglementations provinciales.

Enfouir dans un site approuvé pour les pesticides ou éliminer selon les instructions sur l'étiquette.

7 Manutention et stockage

MANIPULATION:

Manipulation normale pour un produit chimique.

ENTREPOSAGE:

Garder les contenants fermés si non utilisable. Protéger du gel. Ne pas entreposer à des températures élevées. Durée de conservation: 360 jours.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

LIMITES D'EXPOSITION

Consulter les autorités locales pour des renseignements sur les limites provinciales appropriées.

NOM CHIMIQUE**BROMURE DE SODIUM**

PEL (OSHA): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR LES USA OSHA.

TLV (ACGIH): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR L'ACGIH.

CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE:

ventilation suffisante

PROTECTION RESPIRATOIRE:

Si un appareil respiratoire purificateur d'air est approprié, utiliser les respirateurs particulaires suivants: N95, N99, N100, R95, R99, R100, P95, P99 ou P100.

PROTECTION DE LA PEAU:

gants en caoutchouc, de butyle, de viton ou de néoprène -- Laver après l'emploi. Remplacer selon le besoin.

PROTECTION DES YEUX:

lunettes à l'épreuve des éclaboussures

9 Propriétés physiques et chimiques

Poids spécifique(21C)	1.403	Pression de vapeur(mmHG)	~ 18.0
Pt de congélation(F)	< -30	Densité de vapeur(air=1)	< 1.00
Pt de congélation(C)	< -34		
Viscosité(cps 70F,21C)	12	% Solubilité (eau)	100.0

Odeur		Légère
Apparence		Incolore
État physique		Liquide
Point d'éclair	P-M(VC)	> 200F > 93C
pH Tel quel (approx.)		7.5
Taux d'évap.(Éther=1)		< 1.00
Pourcent COV:		0.0

SO = sans objet ND = non déterminé

10 Stabilité et réactivité

STABILITÉ CHIMIQUE:

Stable dans les conditions normales d'entreposage.

POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES:

Aucunes réactions dangereuses connues.

INCOMPATIBILITÉS:

Le bromure de sodium solide peut réagir avec les substances facilement oxydables.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION:

bromure d'hydrogène

11 Données toxicologiques

DL50 orale RAT:	>5000 mg/kg
NOTE - Valeur calculée selon la formule d'additivité de GHS	
Génésotoxicité RAT:	4,800 mg/kg/day
NOTE - Etude sur 3 générations: fertilité diminuée	
DL50 cutanée LAPIN:	>5000 mg/kg
NOTE - Valeur calculée selon la formule d'additivité de GHS	
Cote irritation peau LAPIN:	0
Cote irritation yeux LAPIN:	16

12 Données écologiques

TOXICITÉ AQUATIQUE

Truite arc-en-ciel 96 Heures Essai biologique statique ponctuel
(Exprimé sous forme de brome)

CL50: .23 mg/L

Daphnia magna 48 Heures Essai biologique statique ponctuel
(Exprimé sous forme de brome)

CL50: .71; Dose sans effet: .41 mg/L

Crapet à oreilles bleues 96 Heures Essai biologique statique ponctuel (Exprimé sous forme de brome)
CL50: .52; Dose sans effet: .3 mg/L
Myside 96 Heures Essai biologique à renouvellement (Exprimé sous forme de brome)
CL50: .17 mg/L
Malachigan d'eau douce 96 Heures Essai biologique à renouvellement (Exprimé sous forme de brome)
CL50: .19; Dose sans effet: .11 mg/L
Daphnia magna 48 Heures Essai biologique statique ponctuel (Produit tel quel)
CL50: 27500 mg/L
Truite arc-en-ciel 96 Heures Essai biologique statique ponctuel (Produit tel quel)
CL50 plus grande que: 1000 mg/L

Crapet à oreilles bleues 96 Heures Essai biologique statique ponctuel (Produit tel quel)
CL50 plus grande que: 1000 mg/L
Tête-de-boule 96 Heures Essai biologique statique avec renouvellement (Produit tel quel)
CL50 plus grande que: 10000 mg/L

BIODÉGRADATION

Ce produit ne contient que des substances inorganiques qui, typiquement, ne sont pas dégradées biologiquement. Il peut être assimilé par les microbes dans le système de traitement des déchets ou dans l'environnement.

13 Données sur l'élimination

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé. Veuillez noter qu'il peut y avoir des exigences locales ou provinciales supplémentaires concernant l'élimination de produits. Consulter les règlements provinciaux et locaux pour des renseignements sur le mode d'élimination approprié pour ce produit.

14 Informations relatives au transport

Transport des matières dangereuses:

Not Regulated

DOT EMERGENCY RESPONSE GUIDE #: ERG

15 Informations sur la réglementation

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le RPC et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.

LCPE:

Tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences définies par la LCPE.

CLASSIFICATION SIMDUT:

sans objet

ADMINISTRATION DES ALIMENTS ET DROGUES:

(US FOOD AND DRUG ADMINISTRATION)

Les ingrédients de ce produit sont approuvés par le FDA selon

16 Autres informations

HMIS VII		TRADUCTION DES CODES
Santé	1	Danger faible
Feu	0	Danger minime
Réactivité	0	Danger minime
Spécial	AUCUN	Pas de danger spécial
(1) Equipement de protection A		Lunettes protectrices

(1) Consulter la section 8 de la fiche signalétique pour des renseignements supplémentaires sur l'équipement de protection recommandé

LISTE DES CHANGEMENTS

	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	RÉVISIONS AUX SECTIONS:	REPLACE
	-----	-----	-----
Justification:	19-DEC-1997		* NOUVEAU *
	09-SEP-1998		19-DEC-1997
	15-SEP-1998		09-SEP-1998
	20-AUG-2001		15-SEP-1998
	05-NOV-2001	4, 8, 10	20-AUG-2001
	27-JAN-2003	7	05-NOV-2001
	02-SEP-2005	16	27-JAN-2003
	16-OCT-2006	12	02-SEP-2005
	28-JAN-2009	4, 5, 7, 8, 10	16-OCT-2006
	03-OCT-2011	11	28-JAN-2009
	09-JAN-2012	12	03-OCT-2011



Fiche Signalétique

Date d'entrée en vigueur: 26-SEP-2012
Supplanter; 13-APR-2012

STEAMATE NA8580

1 Identification

Identification de la substance ou de la préparation
STEAMATE NA8580

Utilisation du produit
Traitement du condensat de vapeur.

Identification de la société/entreprise
GE Water & Process Technologies Canada
3239 Dundas Street West
Oakville, Ontario, L6M 4B2
T 905-465-3030

Numéro de téléphone d'appel d'urgence
(800) 877-1940

Préparé près Product Stewardship Group: T 215-355-3300 Préparé on: 26-SEP-2012

2 Identification du ou des dangers

DONNÉES EN CAS D'URGENCE

Corrosif. Absorbé par la peau. Sensibilise la peau. Corrosif pour les yeux. Les émanations et/ou le produit vaporisé irritent les voies respiratoires supérieures. Une exposition prolongée peut causer étourdissements et maux de tête.

Odeur: Forte; Apparence: Incolore à jaune, Liquide

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Modes appropriés d'extinction:
agents chimiques secs, bioxyde de carbone, mousse ou eau

IDENTIFICATION DES DANGERS

EFFETS CUTANÉS AIGUS:

Voie principale d'exposition; Corrosif. Absorbé par la peau. Sensibilise la peau.

EFFETS OCULAIRES AIGUS:

Corrosif pour les yeux.

EFFETS RESPIRATOIRES AIGUS:

Voie principale d'exposition;Les émanations et/ou le produit vaporisé irritent les voies respiratoires supérieures.Une exposition prolongée peut causer étourdissements et maux de tête.

EFFETS DE L'INGESTION:

Peut causer irritation grave ou brûlures de la bouche, de la gorge et des voies gastro-intestinales, douleur intense à la poitrine et à l'abdomen,nausée, vomissement,diarrhée, léthargie,collapsus. A très fortes doses,peut entraîner la mort.

ORGANES CIBLE:

L'exposition prolongée ou répétée peut être toxique pour le foie et les reins,peut causer une nécrose du tissu,et/ou peut sensibiliser la peau.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES:

Troubles de la peau préexistants, maladies respiratoires chroniques.

SYMPTÔMES D'EXPOSITION:

Cause irritation grave ou brûlures, et sensibilisation de la peau.

3 Composition/information sur les composants

Les renseignements exigés par SIMDUT pour les ingrédients composant ce produit sont donnés ci-dessous. Consulter les autres sections de cette fiche pour l'évaluation des risques associés à ce produit.

COMPOSANTS/RISQUES:

Cas#	Nom Chimique	Pourcentage (p/p%)
108-91-8	CYCLOHEXYLAMINE Inflammable; NO FRENCH TRANSLATION toxine sanguine (méthémoglobinémie) DL50 ORALE-RAT: 156 MG/KG DL50 CUTANÉE-LAPIN: 277 MG/KG NO FRENCH TRANSLATION	7-13
141-43-5	MONOÉTHANOLAMINE Combustible; NO FRENCH TRANSLATION potentiel de toxicité pour foie et reins; toxine au foetus et système du développement chez des animaux de laboratoire NO FRENCH TRANSLATION	40-70
109-55-7	DIMÉTHYLAMINOPROPYLAMINE(DMAPA) Inflammable; NO FRENCH TRANSLATION perturbation cornéenne et vision brouillée (yeux) NO FRENCH TRANSLATION	7-13

4 Premiers soins

CONTACT AVEC LA PEAU:

URGENT! Se laver soigneusement à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux sans délai. Laver soigneusement les vêtements avant de les porter à nouveau.

CONTACT AVEC LES YEUX:

URGENT! Rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau à faible pression pendant au moins 20 min. et enlever les lentilles de contact. Tenir les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux sans délai.

INHALATION:

Amener la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux sans délai.

INGESTION:

Ne rien donner par voie orale à une victime inconsciente ou en convulsions. Ne pas faire vomir. Appeler un médecin immédiatement. Diluer le contenu de l'estomac avec 2-8 onces liquides (60 à 240 ml) d'eau ou de lait.

NOTES À L'INTENTION DES MÉDECINS:

Cette substance est corrosive. Il vaudrait mieux ne pas provoquer le vomissement. Le risque de dommages aux muqueuses pourrait contre-indiquer le lavage gastrique.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE:

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet).

MODE D'EXTINCTION:

agents chimiques secs, bioxyde de carbone, mousse ou eau

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:

oxydes des éléments

POINT D'ÉCLAIR:

126F 52C SETA(V)

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

PROTECTION ET CONTRÔLE DES DÉVERSEMENTS:

Ventiler. Utiliser l'équipement de protection recommandé. Contenir et absorber à l'aide d'un matériau absorbant. Placer dans un contenant pour les déchets. Enlever les sources d'ignition. Rincer le résidu avec de l'eau. Répandre sable/gravier.

MODE D'ÉLIMINATION:

Les caractéristiques d'élimination du produit absorbé ou du sol contaminé doivent être déterminées d'après les réglementations provinciales. L'eau contaminée par ce produit peut être envoyée à une installation de traitement des égouts sanitaires, en conformité avec les ententes locales, à une usine de traitement approuvée ou éliminée d'après les réglementations provinciales. Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé.

7 Manutention et stockage

MANIPULATION:

Combustible. Ne pas employer près des étincelles ou des flammes. Relier les contenants par un fil conducteur pendant les opérations de remplissage ou de déversement accomplies à des températures égales ou supérieures au point d'éclair.

ENTREPOSAGE:

Garder les contenants fermés si non utilisable. Entreposer dans un endroit frais et aéré. Entreposer à l'abri des oxydants.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

LIMITES D'EXPOSITION

Consulter les autorités locales pour des renseignements sur les limites provinciales appropriées.

NOM CHIMIQUE

CYCLOHEXYLAMINE

PEL (OSHA): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR LES USA OSHA.

TLV (ACGIH): TWA = 10 PPM; A4

DIVERS: NIOSH REL = 10 PPM/40 MG/M3

MONOÉTHANOLAMINE

PEL (OSHA): 3 PPM (6 MG/M3)

TLV (ACGIH): TWA = 3 PPM; STEL = 6 PPM

DIVERS: NIOSH REL = 3 PPM (8 MG/M3); NIOSH STEL = 6 PPM (15 MG/M3);

NIOSH IDLH = 30 PPM

DIMÉTHYLAMINOPROPYLAMINE (DMAPA)

PEL (OSHA): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR LES USA OSHA.

TLV (ACGIH): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR L'ACGIH.

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:

Ventilation suffisante pour maintenir les impuretés de l'air au-dessous des limites permises.

PROTECTION RESPIRATOIRE:

Si un appareil respiratoire purificateur d'air est approprié, utiliser un appareil avec cartouches pour vapeurs organiques.

PROTECTION DE LA PEAU:

gants de néoprène avec manchettes, tablier à l'épreuve des produits chimiques-- Laver après l'emploi. Remplacer selon le besoin.

PROTECTION DES YEUX:

lunettes à l'épreuve des éclaboussures, masque protecteur

9 Propriétés physiques et chimiques

Poids spécifique(21C)	0.999	Pression de vapeur(mmHG)	~ 18.0
Pt de congélation(F)	< -10	Densité de vapeur(air=1)	> 1.00
Pt de congélation(C)	< -23		
Viscosité(cps 70F,21C)	24	% Solubilité (eau)	100.0

Odeur		Forte
Apparence		Incolore à jaune
État physique		Liquide
Point d'éclair	SETA(VC)	126F 52C
pH Tel quel (approx.)		13.3
Taux d'évap.(Éther=1)		< 1.00
Pourcent COV:		62.0

SO = sans objet ND = non déterminé

10 Stabilité et réactivité

STABILITÉ CHIMIQUE:

Stable dans les conditions normales d'entreposage.

POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES:

Le contact avec des acides forts peut causer une réaction violente libérant la chaleur.

INCOMPATIBILITÉS:

Peut réagir avec les acides.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION:

oxydes des éléments

11 Données toxicologiques

DL50 orale RAT:	1070 mg/kg
Génésotoxicité VARIÉES:	Suspected
DL50 cutanée LAPIN:	1190 mg/kg
Cote irritation peau LAPIN:	CORROSIF
Cote irritation yeux LAPIN:	CORROSIF
Sensibilisation peau VARIÉES:	Positif

12 Données écologiques

TOXICITÉ AQUATIQUE

Tête-de-boule 96 Heures Toxicité aquatique calculée (Estimation)

CL50: 290; Dose sans effet: 200 mg/L

Daphnia magna 48 Heures Toxicité aquatique calculée (Estimation)

CL50: 100; Dose sans effet: 33 mg/L

BIODÉGRADATION

COT (mg/g): 278

DBO-28 (mg/g): 265

DBO-5 (mg/g): 257

DCO (mg/g): 973

13 Données sur l'élimination

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé. Veuillez noter qu'il peut y avoir des exigences locales ou provinciales supplémentaires concernant l'élimination de produits. Consulter les règlements provinciaux et locaux pour des renseignements sur le mode d'élimination approprié pour ce produit.

14 Informations relatives au transport

Transport des matières dangereuses:

LIQUIDES CORROSIFS, INFLAMMABLES, N.S.A. (CRESOL, O, M, P;

DISTILLATS DE PÉTROLE)

8(3), UN2920, PG III

DOT EMERGENCY RESPONSE GUIDE #: 132

15 Informations sur la réglementation

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le RPC et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.

LCPE:

Tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences définies par la LCPE.

CLASSIFICATION SIMDUT:

B3 D2B E

16 Autres informations

HMS vII

TRADUCTION DES CODES

Santé	3	Danger grave
Feu	2	Danger modéré
Réactivité	0	Danger minime
Spécial	CORR	DOT corrosif
(1) Equipement de protection	D	Lunettes protectrices, Gants, Tablier, Masque facial

(1) Consulter la section 8 de la fiche signalétique pour des renseignements supplémentaires sur l'équipement de protection recommandé

LISTE DES CHANGEMENTS

	DATE D'ENTRÉE			
	EN VIGUEUR		RÉVISIONS AUX SECTIONS:	REPLACE
	-----		-----	-----
Justification:	29-JAN-1997			* NOUVEAU *
	17-JAN-2000			29-JAN-1997
	14-MAR-2001	12		17-JAN-2000
	16-FEB-2004	3, 16		14-MAR-2001
	09-MAY-2006	4, 6	4, 6	16-FEB-2004
	10-NOV-2008	3, 8		09-MAY-2006
	13-MAY-2009	10		10-NOV-2008
	13-APR-2012	4, 16		13-MAY-2009
	26-SEP-2012	14, 16		13-APR-2012



Fiche Signalétique

Date d'entrée en vigueur: 15-MAY-2012
Supplanter; 08-JUN-2009

STEAMATE PAS6020

1 Identification

Identification de la substance ou de la préparation
STEAMATE PAS6020

Utilisation du produit
Agent de traitement interne des chaudières à base d'eau.

Identification de la société/entreprise
GE Water & Process Technologies Canada
3239 Dundas Street West
Oakville, Ontario, L6M 4B2
T 905-465-3030

Numéro de téléphone d'appel d'urgence
(800) 877-1940

Préparé près Product Stewardship Group: T 215-355-3300 Préparé on: 15-MAY-2012

2 Identification du ou des dangers

DONNÉES EN CAS D'URGENCE

Corrosif. Absorbé par la peau. Sensibilise la peau. Corrosif pour les yeux. Les émanations et/ou le produit vaporisé irritent les voies respiratoires supérieures. Une exposition prolongée peut causer étourdissements et maux de tête.

Odeur: Forte.amine; Apparence: Jaune pâle à ambre, Liquide

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Modes appropriés d'extinction: agents chimiques secs, bioxyde de carbone ou mousse--Eviter l'eau si possible.

IDENTIFICATION DES DANGERS

EFFETS CUTANÉS AIGUS:
Voie principale d'exposition; Corrosif. Absorbé par la peau. Sensibilise la peau.

EFFETS OCULAIRES AIGUS:
Corrosif pour les yeux.

EFFETS RESPIRATOIRES AIGUS:

Voie principale d'exposition; Les émanations et/ou le produit vaporisé irritent les voies respiratoires supérieures. Une exposition prolongée peut causer étourdissements et maux de tête.

EFFETS DE L'INGESTION:

Peut causer irritation grave ou brûlures de la bouche, de la gorge et des voies gastro-intestinales, douleur intense à la poitrine et à l'abdomen, nausée, vomissement, diarrhée, léthargie, collapsus. A très fortes doses, peut entraîner la mort.

ORGANES CIBLE:

L'exposition prolongée ou répétée peut être toxique pour le foie, les reins, le sang et peut causer une dépression du SNC, une nécrose du tissu ou une sensibilisation de la peau.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES:

Asthme, allergies, affections cutanées, maladie respiratoire chronique.

SYMPTÔMES D'EXPOSITION:

Cause irritation grave ou brûlures, et sensibilisation de la peau.

3 Composition/information sur les composants

Les renseignements exigés par SIMDUT pour les ingrédients composant ce produit sont donnés ci-dessous. Consulter les autres sections de cette fiche pour l'évaluation des risques associés à ce produit.

COMPOSANTS/RISQUES:

Cas#	Nom Chimique	Pourcentage (p/p%)
108-91-8	CYCLOHEXYLAMINE Inflammable; corrosif; toxique (par ingestion et absorption de la peau); sensibilisation de la peau; dépression du SNC; toxine sanguine (méthémoglobinémie) DL50 ORALE-RAT: 156 MG/KG DL50 CUTANÉE-LAPIN: 277 MG/KG CL50 INHAL.-RAT: 8000 PPM/4H.	15-40
141-43-5	MONOÉTHANOLAMINE Combustible; NO FRENCH TRANSLATION potentiel de toxicité pour foie et reins; toxine au fœtus et système du développement chez des animaux de laboratoire DL50 ORALE-RAT: 1,720 MG/KG DL50 CUTANÉE-LAPIN: 1000 MG/KG CL50 INHAL.-CHIEN: >2 MG/L/7H	7-13
109-55-7	DIMÉTHYLAMINOPROPYLAMINE (DMAPA) Inflammable; NO FRENCH TRANSLATION perturbation cornéenne et vision brouillée (yeux) DL50 ORALE-RAT: 410 MG/KG DL50 CUTANÉE-LAPIN: 490 MG/KG CL50 INHALATION-RAT: >21 MG/L/H	3-7
3710-84-7	DIÉTHYLHYDROXYLAMINE	3-7

Combustible; irritant pour les yeux, la peau et les voies respiratoires; peut être absorbé par la peau
DL50 ORALE-RAT: 2,190 MG/KG
DL50 CUTANÉE-LAPIN: 1,300 MG/KG
CL50 INHAL.-RAT: 3,140 PPM/4H

4 Premiers soins

CONTACT AVEC LA PEAU:

URGENT! Se laver soigneusement à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux sans délai. Laver soigneusement les vêtements avant de les porter à nouveau.

CONTACT AVEC LES YEUX:

URGENT! Rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau à faible pression pendant au moins 20 min. et enlever les lentilles de contact. Tenir les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux sans délai.

INHALATION:

Amener la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux sans délai.

INGESTION:

Ne rien donner par voie orale à une victime inconsciente ou en convulsions. Ne pas faire vomir. Appeler un médecin immédiatement. Rincer la bouche avec l'abondance de l'eau. Diluer le contenu de l'estomac avec 4-10 onces liquides (120 à 300 ml) d'eau ou de lait.

NOTES À L'INTENTION DES MÉDECINS:

Cette substance est corrosive. Il vaudrait mieux ne pas provoquer le vomissement. Le risque de dommages aux muqueuses pourrait contre-indiquer le lavage gastrique.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE:

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet).

MODE D'EXTINCTION:

agents chimiques secs, bioxyde de carbone ou mousse--Eviter l'eau si possible.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:

oxydes de carbone et d'azote

POINT D'ÉCLAIR:

131F 55C P-M(VC)

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

PROTECTION ET CONTRÔLE DES DÉVERSEMENTS:

Ventiler. Utiliser l'équipement de protection recommandé. Contenir et absorber à l'aide d'un matériau absorbant. Placer dans un contenant pour les déchets. Enlever les sources d'ignition. Rincer le résidu avec de l'eau. Répandre sable/gravier.

MODE D'ÉLIMINATION:

Les caractéristiques d'élimination du produit absorbé ou du sol contaminé doivent être déterminées d'après les réglementations provinciales. L'eau contaminée par ce produit peut être envoyée à

une installation de traitement des égoûts sanitaires, en conformité avec les ententes locales, à une usine de traitement approuvée ou éliminée d'après les réglementations provinciales.

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé.

7 Manutention et stockage

MANIPULATION:

Combustible. Corrosif pour la peau et/ou les yeux.

ENTREPOSAGE:

Garder les contenants fermés si non utilisable. Eloigner des flammes/des étincelles. Relier les contenants par un fil conducteur durant les opérations de remplissage/de déversement accomplies à des températures égales ou supérieures au point d'éclair. Durée de conservation: 270 jours.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

LIMITES D'EXPOSITION

Consulter les autorités locales pour des renseignements sur les limites provinciales appropriées.

NOM CHIMIQUE

CYCLOHEXYLAMINE

PEL (OSHA): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR LES USA OSHA.

TLV (ACGIH): TWA = 10 PPM; A4

DIVERS: NIOSH REL = 10 PPM/40 MG/M3

MONOÉTHANOLAMINE

PEL (OSHA): 3 PPM (6 MG/M3)

TLV (ACGIH): TWA = 3 PPM; STEL = 6 PPM

DIVERS: NIOSH REL = 3 PPM (8 MG/M3); NIOSH STEL = 6 PPM (15 MG/M3);

NIOSH IDLH = 30 PPM

DIMÉTHYLAMINOPROPYLAMINE (DMAPA)

PEL (OSHA): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR LES USA OSHA.

TLV (ACGIH): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR L'ACGIH.

DIÉTHYLHYDROXYLAMINE

PEL (OSHA): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR LES USA OSHA.

TLV (ACGIH): DES LIMITES N'ONT PAS ÉTÉ ÉTABLIES PAR L'ACGIH.

8) CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE (suite)

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:

Ventilation suffisante pour maintenir les impuretés de l'air au-dessous des limites permises.

PROTECTION RESPIRATOIRE:

Si un appareil respiratoire purificateur d'air est approprié, utiliser cartouches pour vapeurs organiques et les respirateurs particuliers suivants: N95, N99, N100, R95, R99, R100, P95, P99 ou P100.

PROTECTION DE LA PEAU:

gants de butyle ou de néoprène avec manchettes, tablier à l'épreuve des produits chimiques -- Laver après l'emploi. Remplacer selon le besoin.

PROTECTION DES YEUX:

lunettes à l'épreuve des éclaboussures, masque protecteur

9 Propriétés physiques et chimiques

Poids spécifique(21C)	0.976	Pression de vapeur(mmHG)	~ 18.0
Pt de congélation(F)	-15	Densité de vapeur(air=1)	> 1.00
Pt de congélation(C)	-26		
Viscosité(cps 70F,21C)	12	% Solubilité (eau)	100.0

Odeur		Forte.amine
Apparence		Jaune pâle à ambre
État physique		Liquide
Point d'éclair	P-M(VC)	131F 55C
pH Sol. à 5% (approx.)		11.9
Taux d'évap. (Éther=1)		< 1.00
Pourcent COV:		41.0

SO = sans objet ND = non déterminé

10 Stabilité et réactivité

STABILITÉ CHIMIQUE:

Stable dans les conditions normales d'entreposage.

POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES:

Le frottement, la chaleur ou d'autres sources d'allumage peuvent causer une réaction violente libérant la chaleur et les vapeurs toxiques. Le contact avec des oxydants peut causer l'incendie ou l'explosion.

INCOMPATIBILITÉS:

Peut réagir avec les oxydants forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION:

oxydes de carbone et d'azote

11 Données toxicologiques

DL50 orale RAT:	670 mg/kg
NOTE - Valeur estimée	
DL50 cutanée LAPIN:	1,015 mg/kg
NOTE - Valeur estimée	
Cote irritation yeux LAPIN:	CORROSIF
NOTE - Cote pr cyclohexylamine 15%: 101,+/- rinçage,irritation constante,non réversible	

12 Données écologiques

TOXICITÉ AQUATIQUE

Daphnia magna 48 Heures Essai biologique statique avec renouvellement (pH ajusté)

CL50: 197; 5% mortalité 62.5 mg/L

Truite arc-en-ciel 96 Heures Essai biologique statique avec renouvellement (pH ajusté)

CL50: 1026; Dose sans effet: 845 mg/L

Tête-de-boule 96 Heures Toxicité aquatique calculée (Estimation)

CL50: 230; Dose sans effet: 100 mg/L

BIODÉGRADATION

COT (mg/g): 254
DBO-28 (mg/g): 123
DBO-5 (mg/g): 70
DCO (mg/g): 1011

13 Données sur l'élimination

Incinérer ou enfouir dans un site d'enfouissement approuvé. Veuillez noter qu'il peut y avoir des exigences locales ou provinciales supplémentaires concernant l'élimination de produits. Consulter les règlements provinciaux et locaux pour des renseignements sur le mode d'élimination approprié pour ce produit.

14 Informations relatives au transport

Transport des matières dangereuses:

LIQUIDES CORROSIFS, INFLAMMABLES, N.S.A. (ALKYLAMINES)
8(3), UN2920, PG II
DOT EMERGENCY RESPONSE GUIDE #: 132

15 Informations sur la réglementation

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le RPC et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.

LCPE:

Tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences définies par la LCPE.

CLASSIFICATION SIMDUT:

B3 D2B E

16 Autres informations

HMIS VII		TRADUCTION DES CODES	
Santé	3	Danger grave	
Feu	2	Danger modéré	
Réactivité	0	Danger minime	
Spécial	CORR	DOT corrosif	
(1) Equipement de protection D		Lunettes protectrices, Gants, Tablier, Masque facial	

(1) Consulter la section 8 de la fiche signalétique pour des renseignements supplémentaires sur l'équipement de protection recommandé

LISTE DES CHANGEMENTS

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	RÉVISIONS AUX SECTIONS:	REMPLECE
-----	-----	-----
Justification: 29-JAN-1997		* NOUVEAU *
28-APR-1998 14		29-JAN-1997
14-MAR-2001 12		28-APR-1998

17-AUG-2001 14
06-MAR-2002 2, 4, 8
03-JUN-2002 2, 4, 8
02-MAR-2004 2, 3, 5, 7, 14
09-MAY-2006 8
10-NOV-2008 3, 8
08-JUN-2009 4, 5, 8, 10
15-MAY-2012 16

14-MAR-2001
17-AUG-2001
06-MAR-2002
03-JUN-2002
02-MAR-2004
09-MAY-2006
10-NOV-2008
08-JUN-2009

Hypochlorite de sodium, 10-20%

Version 6

Date de révision 02/15/2011

Date d'impression
02/15/2011

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit : Hypochlorite de sodium, 10-20%

Code du produit : 10000032

Numéro de la FDS : 10000032

Synonymes : Solution de chlore liquide, eau de Javel liquide, Hypochlorite, Eau de Javel, Hypo, hypochlorite de sodium-18, Javelisant liquide, Javelisant

Famille chimique : Hypochlorite

Formule moléculaire : NaOCl

Description d'utilisation du produit : Chlorateur de piscine, nettoyant de surface dure, agent antimoisissure, Produit chimique pour le traitement de l'eau, Biocides, bains de blanchiment et bains de blanchiment/fixation

Société

Olin Chlor Alkali Products
490 Stuart Road, NE
Cleveland, Tennessee 37312

Pioneer Americas, LLC
d/b/a Olin Chlor Alkali Products
490 Stuart Road, NE
Cleveland, Tennessee 37312

Olin Canada ULC
d/b/a Olin Chlor Alkali Products
2020 rue University, bureau 2190
Montréal, Québec H3A 2A5

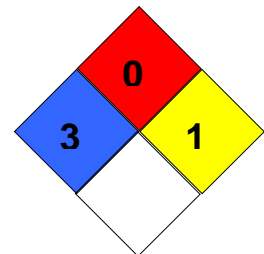
Téléphone en cas d'urgence : **États-Unis : 1-800-424-9300 - CHEMTREC**
CANADA: 1-800-567-7455

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification HMIS : Danger pour la santé: 3
Inflammabilité: 0
Risques physiques: 2

HMIS	
Danger pour la santé	3
Inflammabilité	0
Risques physiques	2

Classification NFPA : Danger pour la santé: 3
Risque d'incendie: 0
Risque de réactivité: 1



Aperçu des dangers

Dangers selon l'OSHA : OXYDANT, INSTABLE (REACTIF), CORROSIF

Présente un danger immédiat pour la vie ou la santé : Non établi pour le produit.

Effets potentiels sur la santé

Principales voies d'entrée : Ingestion, Yeux, Inhalation, Absorption par la peau

Condition médicale aggravée : Asthme, Maladie cardiaque, Troubles respiratoires

Inhalation : L'inhalation de vapeurs peut irriter l'appareil respiratoire, provoquer des maux de gorges et déclencher une toux.
L'inhalation de la brume peut provoquer une irritation des voies respiratoires

Hypochlorite de sodium, 10-20%

Version 6

Date de révision 02/15/2011

Date d'impression
02/15/2011

	supérieures. Une exposition importante peut provoquer un oedème pulmonaire, un collapsus cardio-vasculaire et une perte de conscience.
Peau	: Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites. Un exposition prolongée de la peau pourrait causer la destruction du derme avec difficulté de régénérescence de la peau à l'endroit atteint.
Yeux	: Provoque une grave irritation des yeux. Vision embrouillée Peut entraîner une détérioration de la vue et des lésions à la cornée
Ingestion	: L'ingestion ou l'inhalation à des concentrations élevées peut provoquer des lésions à l'appareil digestif, au foie, aux reins et au système nerveux central. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Exposition chronique	: Une exposition répétée par inhalation risque de porter atteinte à la fonction pulmonaire et causer des lésions pulmonaires irréversibles. Les effets d'un contact chronique de la peau seraient similaires à ceux d'une seule exposition, à l'exception des effets secondaires qui sont la destruction des tissus.

NTP: Aucun ingrédient de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

IARC: Aucun ingrédient de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

OSHA: Aucun ingrédient de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par OSHA.

ACGIH: Aucun ingrédient de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients dangereux

Ingrédient	No.-CAS	% en poids
hypochlorite de sodium	7681-52-9	10.00 - 20.00
hydroxyde de sodium	1310-73-2	1.00 - 5.00

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Procédures d'urgence

Contact oculaire	: • Rincer IMMÉDIATEMENT les yeux à grande eau pendant au moins 15-20 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. • Obtenir IMMÉDIATEMENT des soins médicaux.
Contact cutané	: • Retirer les vêtements contaminés. • Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. • Communiquer avec un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils sur le traitement à suivre.

Hypochlorite de sodium, 10-20%

Version 6

Date de révision 02/15/2011

Date d'impression
02/15/2011

Ingestion	:	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer immédiatement avec un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils sur le traitement à suivre. • Faire boire un verre d'eau à la personne atteinte, si elle est en mesure d'avaler. • Ne pas provoquer les vomissements, à moins d'indication contraire donnée par le centre anti-poison ou le médecin consulté. • Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
Inhalation	:	<ul style="list-style-type: none"> • Évacuer la personne atteinte à l'air frais. • Advenant une difficulté à respirer, l'administration d'oxygène peut être bénéfique si faite par un personnel qualifié • En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. • Appeler IMMÉDIATEMENT un médecin ou un centre anti-poison.
Conseils généraux	:	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir le contenant ou l'étiquette du produit à portée de la main lors de l'appel ou d'une demande d'informations sur le traitement. • Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Avis aux médecins		
Commentaires	:	<ul style="list-style-type: none"> • Des lésions probables aux muqueuses pourraient contre-indiquer le lavage gastrique comme traitement.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Propriétés inflammables

Point d'éclair	:	sans objet
Limite d'explosivité, inférieure	:	sans objet
Limite d'explosivité, supérieure	:	sans objet

Lutte contre l'incendie

Agents d'extinction appropriés	:	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des agents d'extinction appropriés aux conditions environnantes et aux lieux avoisinants. • Dans le cas d'un incendie petite taille, utiliser un agent chimique en poudre, de la neige carbonique ou en pulvérisant de l'eau. • Pour les incendies de plus grande envergure, utiliser de l'eau en quantités suffisantes pour provoquer un brouillard d'eau.
Agents d'extinction non-appropriés	:	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas utiliser des extincteurs à base de Mono Phosphate d'Ammonium (MPA) directement sur ce produit
Information supplémentaire	:	<ul style="list-style-type: none"> • Refroidir les contenants/réservoirs en pulvérisant de l'eau.

Équipement de protection et mesures de sécurité pour les pompiers

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	<ul style="list-style-type: none"> • Corrosif
Équipement de protection spécial pour les pompiers	:	<ul style="list-style-type: none"> • Des vêtements de protection supplémentaires devront être portés pour empêcher un contact personnel avec le produit. Ces articles incluent mais ne sont pas limités aux: bottes, gants, casque de sécurité, lunettes mono-coques résistant aux produits chimiques, masque intégral et

Hypochlorite de sodium, 10-20%

Version 6

Date de révision 02/15/2011

Date d'impression
02/15/2011

- vêtements imperméables (i.e. combinaison imperméable aux produits chimiques).
- Les matériaux compatibles en cas d'intervention face à ce produit sont le néoprène et le caoutchouc butyle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- Précautions individuelles** : Limiter l'accès à la zone affectée.
Utiliser un équipement de protection personnelle.
Utiliser la protection respiratoire approuvée par NIOSH.
Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et contre le vent.
- Méthodes de confinement /
Méthodes de nettoyage** : Essayer d'empêcher le produit d'atteindre les égouts ou les cours d'eau.
Empêcher tout déversement ou fuite supplémentaire, s'il est possible de le faire en toute sécurité.
Prévenir les diverses autorités concernées en cas de fuite du gaz ou en cas de contamination des cours d'eau, du sol ou des égouts.
Formera des produits de réaction dangereux.
Rabattre les gaz/les vapeurs/la bruine en pulvérisant de l'eau.
Pour contenir le déversement, utiliser des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre diatomée, vermiculite) et transférer dans un contenant approprié en vue d'une élimination conformément aux réglementations locale / provinciale / gouvernementale et fédérale (voir section 13).
- Conseils supplémentaires** : • Éliminer en tant que déchet dangereux conformément aux réglementations locale, provinciale, gouvernementale et fédérale.
• Vous devrez appeler l'un des numéros d'urgence ci-dessous avant de commencer une telle opération.

POUR TOUS LES INCIDENTS, APPELER CHEMTREC AU 800-424-9300 OU AU CANADA, LE 800-567-7455.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manutention

- Manutention** : Le personnel travaillant en contact avec ce produit chimique doit posséder une formation sur ses dangers.
Éviter tout contact avec la peau et les yeux.
Ne pas ingérer.
Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.
Porter un équipement de protection personnelle.
Équipement de protection personnelle, voir section 8.

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion** : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Entreposage

- Exigences concernant les aires d'entreposage et les contenants** : Ne pas congeler.
Entreposer dans un endroit frais et ombragé.
Conserver dans un endroit bien ventilé.
Pour conserver la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ni au soleil.

Hypochlorite de sodium, 10-20%

Version 6

Date de révision 02/15/2011

Date d'impression
02/15/2011

La vitesse de décomposition augmente à mesure que le produit est chauffé.
Conserver dans des contenants adéquatement étiquetés.
Conserver le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Ne pas entreposer à des températures supérieures à : 86 °F (30 °C)

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives au sujet de l'exposition

Ingrédients avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ingrédients	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
hydroxyde de sodium	1310-73-2	CEIL	2 mg/m3	1994-09-01	ACGIH
		TWA	2 mg/m3	1993-06-30	OSHA P1

Mesures d'ingénierie

Mesures d'ingénierie : Utiliser une ventilation par aspiration à la source pour maintenir des niveaux inférieurs à la Limite d'Exposition Permise (« PEL »)

Équipement de protection personnelle

Protection des yeux : S'assurer que les fontaines oculaires et les douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail. Des lunettes monocoques résistant aux produits chimiques doivent être portées.

Protection de la peau et du corps : Bottes. Vêtement de protection complet Porter des gants de protection.

Protection respiratoire : Risque de fuite soudaine de chlore. Si des concentrations dans l'air supérieures à la LEP (" PEL ") sont possibles, porter un respirateur approuvé par NIOSH Mettre un appareil de protection respiratoire avant d'entrer dans la zone de pulvérisation (au pistolet).

Mesures d'hygiène : • Pratiques d'hygiène industrielle générales.

Matière appropriée

Bottes.

- Néoprène
- caoutchouc butyle
- PVC
- Viton®
- Saranex®

Gants

- Néoprène
- caoutchouc butyle
- PVC
- Viton®
- Saranex®

Vêtement de protection

- Néoprène
- caoutchouc butyle
- PVC
- Viton®
- Saranex®

La liste des matériaux est fournie uniquement comme ligne directrice et il existe de nombreuses combinaisons possibles d'équipement de protection personnel selon les caractéristiques du site où le produit chimique est utilisé. Il est conseillé de toujours se renseigner auprès de son fournisseur en équipement de protection personnelle sur les matériaux testés qui seraient adéquats.

Avant d'utiliser ce produit chimique, vous devriez être informé de ses dangers et connaître les procédures d'urgence en cas de déversement.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Hypochlorite de sodium, 10-20%

Version 6

Date de révision 02/15/2011

Date d'impression
02/15/2011

Forme : liquide
Couleur : jaune à vert jaunâtre
Odeur : piquante

Données de sécurité

Point d'éclair : sans objet
Limite d'explosivité, inférieure : sans objet
Limite d'explosivité, supérieure : sans objet
Température d'auto-inflammabilité : sans objet
Poids moléculaire : 74.5 g/mol
pH : 12 - 14 à 77 °F (25 °C)
Point de congélation : -17 °F (-27 °C) Solution à 16 %
Point/intervalle d'ébullition : Se décompose par chauffage.
Tension de vapeur : 12 mmHg à 68 °F (20 °C) Solution à 12,5 %
Masse volumique apparente : sans objet
Hydrosolubilité : complètement miscible
Taux d'évaporation : aucune donnée disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter : • Température élevée, lumière du soleil et lumière ultra-violette

Substances à éviter : • Oxydants, Acides, Matières organiques contenant de l'azote, Des métaux, Fer, Du cuivre, Nickel, Cobalt, Matières organiques, Ammoniaque

Produits de décomposition dangereux : La décomposition entraînera la formation d'oxygène suite au contact avec le cuivre, le nickel, le cobalt et des solides du fer, tels que la rouille. La vitesse de décomposition augmente à mesure que le produit est chauffé. Peut dégager du chlore en cas de mélange avec des solutions acides.

Décomposition thermique : La vitesse de décomposition augmente à mesure que le produit est chauffé.

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Seuils des réactions chez l'humain

Seuil olfactif : approximativement 0.9 mg/m³ (0.3 ppm) piquante
Seuil d'irritation : aucune donnée disponible
Présente un danger immédiat pour la vie ou la santé : Non établi pour le produit.

Toxicologie animale

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 rat
Dose: 3 - 5 g/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 lapin
Dose: > 2 g/kg

Hypochlorite de sodium, 10-20%

Version 6

Date de révision 02/15/2011

Date d'impression
02/15/2011

Toxicité aiguë par inhalation : CL50
aucune donnée disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité aiguë pour les poissons : CL50 Crapet arlequin: 2.90 mg/L
Durée d'exposition: 96 Heure

CL50 Pimephales promelas (Vairon à grosse tête): 1.40 mg/L
Durée d'exposition: 96 Heure

CL50 Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel): 0.90 mg/L
Durée d'exposition: 0.5 Heure

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Classification du déchet : Si ce produit devient un déchet, il rencontre les critères d'un déchet dangereux tel que défini par le code 40 CFR 261 et identifié :: D002

Information supplémentaire : • Si ce produit devient un déchet dangereux, il s'agira d'un déchet dangereux sujet aux Restrictions en matière d'élimination par épandage conformément au 40 CFR 268 et il devra être géré en tant que tel.
• Éliminer en tant que déchet dangereux conformément aux réglementations locale, provinciale, gouvernementale et fédérale.

PRENDRE LES MESURES VISANT À EMPECHER LA CONTAMINATION ENVIRONNEMENTALE RESULTANT DE L'UTILISATION DU PRODUIT. IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DU PRODUIT D'ÉLIMINER TOUTE QUANTITE DE PRODUIT INUTILISÉE, RESIDUS ET CONTENANTS DE PRODUIT CONFORMEMENT A TOUTES LES LOIS ET REGLEMENTATIONS LOCALES, PROVINCIALES, GOUVERNEMENTALES ET FÉDÉRALES PERTINENTES RELATIVES AU TRAITEMENT, A L'ENTREPOSAGE ET A L'ÉLIMINATION DES DECHETS DANGEREUX ET NON DANGEREUX.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Nom d'expédition : Hypochlorite de sodium en solution
Numéro UN : UN1791
Classe : 8
Groupe d'emballage : III
Étiquettes/panneau de danger : 8
Numéro de Code du Plan d'Urgence : 154
Quantité à déclaration obligatoire selon : 100 LB
(Conformément au code 49 CFR 172.101, annexe)

TMD CLR Nom d'expédition : Hypochlorite de sodium en solution
Numéro UN : UN1791
Classe : 8
Groupe d'emballage : III
Étiquettes/panneau de danger : 8

Hypochlorite de sodium, 10-20%

Version 6

Date de révision 02/15/2011

Date d'impression
02/15/2011

IATA Numéro UN : UN1791
Description des marchandises : Hypochlorite de sodium en solution
Classe : 8
Groupe d'emballage : III
Étiquettes ICAO : 8

IMDG Numéro UN : UN1791
Description des marchandises : Hypochlorite de sodium en solution
Classe : 8
Groupe d'emballage : III
Étiquettes IMDG : 8
Polluant marin : non

Pour plus d'informations, voir les réglementations.

POUR TOUS LES INCIDENTS, APPELER CHEMTREC AU 800-424-9300 OU AU CANADA, LE 800-567-7455.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**CLASSIFICATION CANADIENNE**

Classification SIMDUT : E Matière corrosive

Ingrédients de l'INRPNPRI : hypochlorite de sodium 7681-52-9
hydroxyde de sodium 1310-73-2

Inventaire National Canadien des Rejets de Polluants (INRP): Aucun composé n'est inscrit dans l'INRP.

Ce produit a été classé selon les critères de danger du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.

CLASSIFICATION AMÉRICAINE

Dangers selon l'OSHA : Oxydant, Instable (réactif), Corrosif

Quantité à déclaration obligatoire selon CERCLA : 100 lbs

Dangers selon SARA 311/312 : Risque aigu pour la santé
Danger chronique pour la santé
Risque de réactivité

EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Community Planning Right-to-Know]

SARA 302: Aucun composé chimique dans ce produit n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

SARA 313: Ce produit ne contient aucun composé chimique ayant un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs-seuils (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

Hypochlorite de sodium, 10-20%

Version 6

Date de révision 02/15/2011

Date d'impression
02/15/2011

RÉGLEMENTATIONS DES ÉTATS AMÉRICAINS

Ingrédients selon le Massachusetts Right To Know	: hypochlorite de sodium 1991-07-01	7681-52-9
	hydroxyde de sodium 1991-07-01	1310-73-2
Ingrédients selon le Pennsylvania Right To Know	: hypochlorite de sodium 1991-07-01	7681-52-9
	hydroxyde de sodium 1991-07-01	1310-73-2
	chlorure de sodium	7647-14-5
	l'eau	7732-18-5
	carbonate de sodium	497-19-8
Ingrédients selon le New Jersey Right To Know	: l'eau	7732-18-5
	hypochlorite de sodium 1991-07-01	7681-52-9
	chlorure de sodium	7647-14-5
	hydroxyde de sodium 1991-07-01	1310-73-2
Ingrédients selon le California Prop 65	: Ce produit n'est pas répertorié mais pourrait contenir des éléments reconnus par l'État de la Californie pour causer le cancer ou avoir des effets toxiques sur le système reproducteur, tel qu'énumérés sous la Proposition 65 « The State Drinking Water and Toxic Enforcement Act ». Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le groupe technique d'Olin(800-299-6546).	

STOCKS MONDIAUX

Les ingrédients de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

EINECS	Inscrit ou en conformité avec l'inventaire
TSCA	Dans l'inventaire TSCA
AICS	Inscrit ou en conformité avec l'inventaire
DSL	Tous les ingrédients de ce produit sont sur la liste canadienne DSL.
ENCS	Inscrit ou en conformité avec l'inventaire
KECI	Inscrit ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	Inscrit ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	Inscrit ou en conformité avec l'inventaire

**Hypochlorite de sodium, 10-20%**

Version 6

Date de révision 02/15/2011

Date d'impression
02/15/2011**NZIoC**

Inscrit ou en conformité avec l'inventaire

SECTION 16. AUTRES DONNÉES**Information supplémentaire**

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies au meilleur de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, distribution, neutralisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables dans le cas où ledit produit serait utilisé en combinaison avec d'autres substances ou dans tout procédé de fabrication.

Préparé par: : Groupe de contrôle de fiche technique de sécurité ORC
Olin Chlor Alkali Products
1186 Lower River Rd.
P.O. Box 248
Charleston, TN 37310
Téléphone : (888) 658-MSDS (6737)

